

DAAD
France

Deutscher Akademischer Austauschdienst
Office allemand d'échanges universitaires

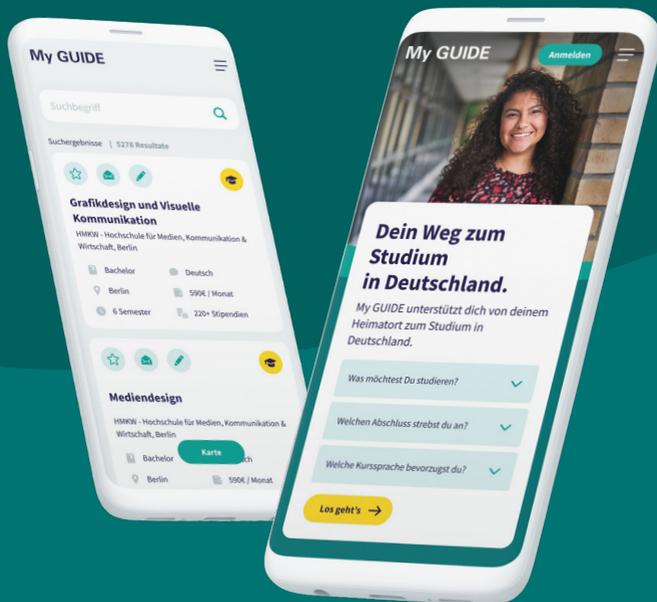
Étudier en Allemagne

Guide pratique à
l'intention des étudiants
étrangers

ÉTUDES ET
RECHERCHE SANS
FRONTIÈRES



In Deutschland studieren?



Das bietet My GUIDE

- ✓ Auswahl aus über 20.000 Studiengängen
- ✓ Sofortige Prüfung Deines Hochschulzugangs
- ✓ Direkten Kontakt zu deutschen Hochschulen
- ✓ Checklisten-Funktion für deine Studienplanung

Jetzt registrieren

myguide.de





Deutscher Akademischer Austauschdienst
Office allemand d'échanges universitaires

Étudier en Allemagne

Guide pratique à l'intention des étudiants étrangers

8^{ème} édition

Sommaire

Étudier à l'étranger ? Bienvenue en Allemagne !	8
1 Préparer son séjour	10
1.1 Les établissements d'enseignement supérieur en Allemagne	10
Les différents types d'établissements	12
Public ou privé ?	12
Les chiffres actuels de l'enseignement supérieur allemand	13
1.2 Les cursus et les diplômes	14
Les diplômes les plus fréquents en Allemagne	15
Le doctorat (<i>Promotion</i>) : organisation et renseignements	15
Étudier sans parler l'allemand : les programmes internationaux	16
Étudier au-delà des frontières :	
le Joint Degree ou les programmes de <i>Dual Degree</i>	17
Un diplôme allemand sans étudier en Allemagne :	
les cursus hybrides ou cursus en ligne	17
L'Université franco-allemande (UFA)	18
1.3 Les conditions d'accès aux études en Allemagne	22
Quel diplôme d'accès à l'enseignement supérieur allemand ?	22
Étudier en Allemagne sans diplôme d'accès à l'enseignement supérieur	23
Quel niveau d'allemand est attendu ?	24
D'autres façons de se préparer aux études en Allemagne	26
Postuler un cursus en Allemagne	28
1.4 Les formalités avant le départ	33
Le financement	33
L'assurance maladie	38
Visa	39

1.5	La recherche de logement avant le départ	42
	Les différents types de logements pour étudiants en Allemagne	42
	Arriver en Allemagne sans logement	45
	Quelques adresses utiles pour votre recherche	46
1.6	Check-list et rétroplanning	48
2	Vos premiers pas en Allemagne	52
2.1	Vos premiers interlocuteurs	52
2.2	L'inscription dans votre établissement d'accueil	53
2.3	Vos premières démarches administratives à l'arrivée en Allemagne	54
2.3.1	Le registre des résidents (<i>Einwohnermeldeamt</i>)	55
2.3.2	Les services d'immigration	55
2.4	L'organisation des études	56
2.5	D'autres soutiens pour vos études	59
3	Comment profiter pleinement de son séjour en Allemagne	62
3.1	Nouer des contacts... et des amitiés	62
3.2	Apprendre l'allemand et progresser	64
3.3	Stages et jobs étudiants : découvrir le monde du travail	65
3.3.1	Les stages	65
3.3.2	Les jobs étudiants	66
3.4	Rester en Allemagne après ses études	67
3.4.1	Le cadre légal	68
3.4.2	Vos chances sur le marché allemand du travail	69
3.5	Que faire en cas de problème ?	70
3.5.1	En cas de maladie	70
3.5.2	Le soutien psychologique	71
3.5.3	La sécurité au quotidien	72

Bon voyage et plein de succès dans vos études !	73
Quelques chiffres : les étudiants étrangers en Allemagne	74
Le DAAD : Objectifs, mission et programmes	78
Adresses et autres liens	80
Index	82



ÉTUDIER À L'ÉTRANGER ? BIENVENUE EN ALLEMAGNE !

Quel défi enthousiasmant de poursuivre ses études à l'étranger ! Pourtant, cela ne va pas toujours de soi. Il faut être prêt à quitter son environnement quotidien pour se confronter à une autre culture, dans un pays souvent inconnu.

L'Allemagne offre des opportunités d'études variées, dans de grandes agglomérations ou de plus petites villes. Les établissements de l'enseignement supérieur jouissent d'une excellente réputation et sont mondialement réputés pour la qualité de la recherche. Vous y trouverez des conditions d'études très favorables, pour un coût abordable, en comparaison avec d'autres pays dans le monde. Si vous envisagez un doctorat, vous trouverez également de très bonnes opportunités de recherche au sein d'instituts de recherche réputés, tournés vers l'international.

Sachez également qu'en Allemagne, les chances d'insertion sur le marché du travail sont très favorables actuellement. Les profils spécialisés sont recherchés et les diplômés de cursus réalisés en Allemagne obtiennent plus facilement des titres de séjour de longue durée.

À l'heure actuelle, peu de pays accueillent autant d'étudiants venus du monde entier. On dénombre environ 350 000 étudiants étrangers, soit environ 12 % de l'ensemble des étudiants en Allemagne. Vous ne pourrez pas vous ennuyer !

Avant tout séjour à l'étranger, il est essentiel de bien s'y préparer. Ce guide est là pour vous y aider, même s'il ne répondra pas forcément à toutes les questions propres à votre situation. Complétez votre lecture en sollicitant les représentants du DAAD partout dans le monde ! Ceux-ci vous apporteront leur expertise et seront ravis de vous aider à préparer au mieux votre séjour en Allemagne.

Et si, par moments, vous avez le sentiment que tout est trop compliqué, n'oubliez pas l'essentiel : étudier à l'étranger est une expérience dont vous vous souviendrez toute votre vie ! Vous aimerez y repenser plus tard et vous en tirerez nécessairement un bénéfice.

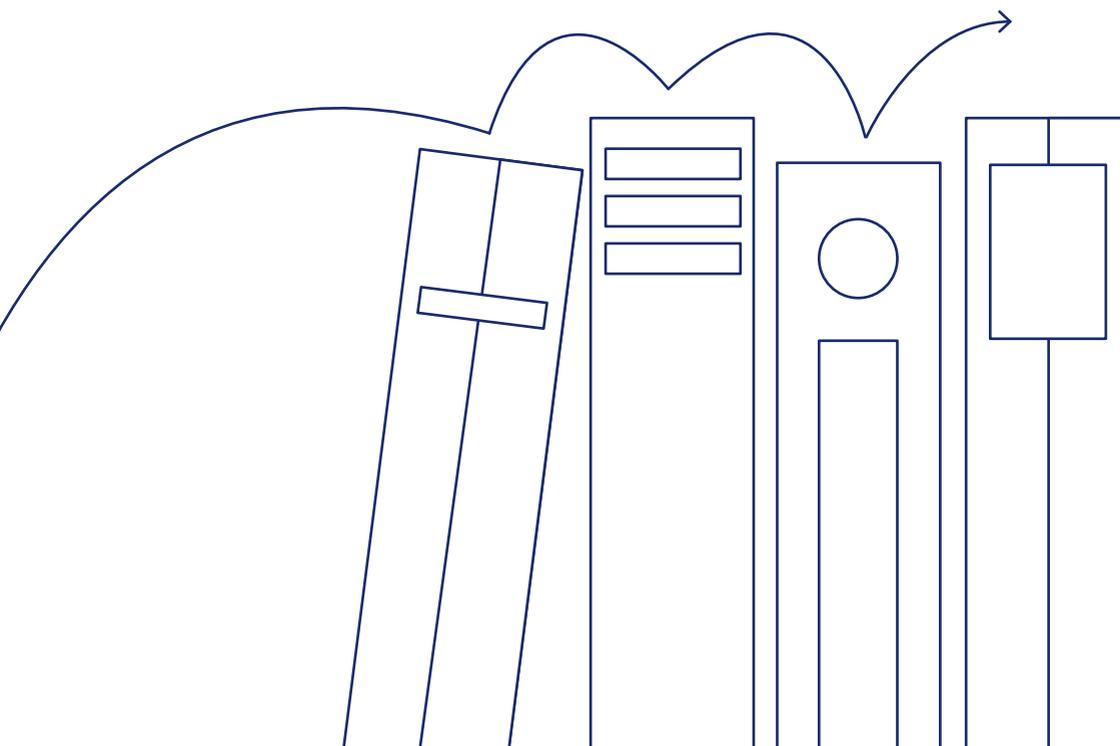
Nous souhaitons que votre projet aboutisse et qu'il vous livre une belle et riche expérience en Allemagne.



QUI SOMMES-NOUS ?

Le DAAD (Deutscher Akademischer Austauschdienst, Office allemand d'échanges universitaires) est une institution fondée conjointement par les établissements d'enseignement supérieur allemands et leurs représentations étudiantes. Sa mission consiste à promouvoir la coopération universitaire internationale, en particulier à travers la mobilité des étudiants et des chercheurs.

Dans nos brochures, téléchargeables sur notre site web → www.daad.de ainsi que sur les différents sites de nos bureaux et centres d'informations à l'étranger, vous trouverez des renseignements sur les études et sur la vie en Allemagne.



1 PRÉPARER SON SÉJOUR

Comme avant un voyage, vous aurez un certain nombre de choses à préparer et à organiser dans le cadre d'un séjour d'études à l'étranger. Vous aurez besoin en particulier d'informations sur l'organisation et le déroulement des études, sur le mode d'inscription et sur les formalités à effectuer.

Dans ce chapitre, nous vous livrerons les informations indispensables à votre projet d'études. Nous vous présenterons les différents types d'établissements d'enseignement supérieur, les différents cursus ainsi que les différentes voies d'accès. Nous aborderons les conditions préalables à des études en Allemagne, nous vous exposerons les diverses formalités à remplir et nous vous donnerons des conseils pour commencer à chercher un logement depuis chez vous. Toutes ces étapes sont résumées dans la liste à la fin de ce chapitre. Nous vous indiquerons également le meilleur moment pour les réaliser.

Cet aperçu vous permettra de savoir si vous êtes dans les temps et en possession de tous les documents nécessaires à votre séjour d'études.

Ainsi, vous aurez toutes les cartes en main pour réaliser votre projet dans de bonnes conditions

1.1 LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN ALLEMAGNE

L'organisation des études supérieures est propre à chaque pays. Ici, nous détaillerons les différents types d'établissements présents en Allemagne ainsi que les principaux acteurs de l'enseignement supérieur.

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'organisation de l'éducation et de l'enseignement supérieur en Allemagne relève de la compétence des Länder (états fédérés). Il y a donc 16 organisations différentes, même si elles sont très proches. Les différents types d'établissements d'enseignement supérieur se retrouvent pourtant d'un Land à l'autre. Pensez à vous renseigner sur les particularités de l'établissement où vous aimeriez étudier.



L'Allemagne compte actuellement 420 établissements d'enseignement supérieur répartis sur l'ensemble du territoire.



Les différents types d'établissements

Parmi les 420 établissements d'enseignement supérieur présents en Allemagne, on compte 120 universités, plus de 200 *Hochschulen für angewandte Wissenschaften/Fachhochschulen* (universités en sciences appliquées) et près de 60 écoles d'art, de cinéma et de musique. On trouve également plus de 30 écoles d'administration ainsi que quelques instituts spécialisés. Qu'est-ce qui distingue ces établissements les uns des autres ?

Les universités possèdent un ancrage dans la recherche et proposent des études centrées autour d'une approche scientifique. La plupart d'entre elles couvre un large éventail de disciplines. Certaines universités se sont plus particulièrement spécialisées dans certaines disciplines. C'est le cas par exemple des universités techniques, médicales ou pédagogiques. Toutes délivrent des diplômes de doctorat.

Si vous souhaitez poursuivre vos études par une thèse, cela vaut la peine de vous renseigner sur l'offre de doctorat des universités allemandes.

Si vous souhaitez des études plus axées sur la pratique, les *Hochschulen für angewandte Wissenschaften* vous conviendront certainement. Vous y recevrez une formation théorique fondamentale, ajustée aux exigences de la vie professionnelle. Les stages sont généralement intégrés à ces cursus. L'approche des disciplines étudiées est souvent plus pratique qu'à l'université

et touche généralement les champs de l'ingénierie, du commerce ou des carrières sociales. Au cours des dernières années, le nombre de ces établissements, parmi lesquels on compte les *Technische Hochschulen*, a considérablement augmenté.

Les écoles d'art, de cinéma et de musique proposent des cursus artistiques de qualité. L'accès à ces formations suppose de très grandes aptitudes disciplinaires et est généralement soumis à des concours d'entrée.

Les écoles d'administration forment les fonctionnaires des administrations publiques allemandes. Notez enfin l'existence d'instituts spécialisés qui proposent notamment des formations en alternance dans les entreprises.

Public ou privé ?

La plupart des établissements de l'enseignement supérieur allemand reçoivent le soutien de l'État fédéral. Près de deux tiers d'entre eux sont publics et financés par l'État. Il existe par ailleurs 110 établissements privés, reconnus par l'État, et quelques 40 établissements financés par les églises protestante ou catholique.

Concrètement, cela signifie que vous ne paierez pas, en règle générale, de frais de scolarité, en dehors d'une cotisation semestrielle (*Semesterbeitrag*). Celle-ci est généralement comprise entre 170 et 450 euros, donc relativement modique, comparée aux frais dans d'autres pays. Les établissements privés exigent toutefois des frais de scolarité





PETITE HISTOIRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR...

La plus ancienne université d'Allemagne est l'université Ruprecht-Karl de Heidelberg, fondée en 1386. Elle abrite notamment la plus ancienne bibliothèque universitaire au monde. Les *Hochschulen für angewandte Wissenschaften/Fachhochschulen* sont, à titre de comparaison, bien plus récentes : les premières sont apparues à la fin des années 60. Pour la plupart, elles émanent cependant d'établissements préexistants, comme les écoles d'ingénieurs ou certaines écoles spécialisées.

d'un montant très variable, compris entre 500 et 15 000 euros par semestre.

La moyenne de ces frais se situe autour de 3 500 euros.

Certains établissements privés, dont les établissements relevant des églises protestante ou catholique ne sont pas reconnus par l'État. Les diplômes qu'ils délivrent ont parfois une valeur moindre sur le marché du travail international. Il est important de bien vérifier au préalable que l'établissement que vous visez est bien reconnu par l'État. C'est bien le cas de tous ceux que vous trouverez sur le site :

www.daad.de/hochschulkompass.

Les chiffres actuels de l'enseignement supérieur allemand

L'Allemagne comptait environ 2,9 millions d'étudiants inscrits au semestre d'hiver 2022/2023. Plus de la moitié (environ 1,7 millions) étudie à l'université. On compte environ 1,1 millions d'étudiants dans les *Hochschulen für angewandte Wissenschaften/Fachhochschulen* et environ 38 000 étudiants dans les écoles d'art.

La grande majorité des étudiants étudie dans des établissements publics. Seuls 12 % se sont décidés pour une école privée.

Près de 12 % des étudiants viennent de l'étranger. Le chiffre d'étudiants étrangers s'élève à environ 350 000 étudiants.

Il y a 350 000
étudiants étrangers
en Allemagne !



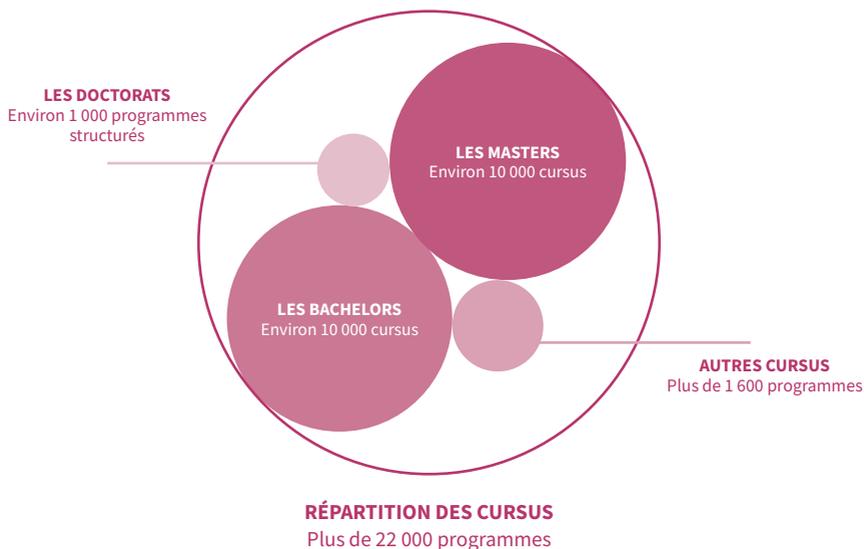
L'ÂGE DES ÉTUDIANTS

L'âge moyen des étudiants allemands est de 23 ans, mais l'amplitude des âges est large. Le plus jeune étudiant actuellement inscrit n'a que quinze ans, même si les étudiants mineurs sont très rares (un peu moins de 5 000). En revanche, il est plus fréquent de rencontrer des retraités qui ont repris des études. On en dénombre actuellement 55 000. Ils sont plus nombreux dans les cursus d'histoire et de philosophie que dans les filières techniques.

1.2 LES CURSUS ET LES DIPLÔMES

Peu importe votre niveau d'études et votre bagage académique, il existe forcément des cursus ou des diplômes correspondant à vos intérêts. L'offre est large et variée. Vous devrez prendre en compte un certain nombre de critères pour vous décider. Nous vous aidons ici à vous orienter.

COMBIEN DE FORMATIONS PRÉSENTES EN ALLEMAGNE ?



Les diplômes les plus fréquents en Allemagne

Si vous venez d'obtenir un diplôme de l'enseignement secondaire, vous vous destinez à des **études de Bachelor**. On distingue plusieurs diplômes : le plus fréquent, le *Bachelor of Arts* (B.A.), souvent délivré dans les disciplines sociales, économiques ou linguistiques. Les étudiants des sciences exactes recevront un *Bachelor of Science* (B.Sc.) et les étudiants des cursus d'ingénieur un *Bachelor of Engineering* (B.Eng.). Ces diplômes s'obtiennent généralement au bout de 6 à 8 semestres. Ils vous donnent accès à un premier degré de compétences et accès au marché du travail ou à des cursus complémentaires de type Master.

De même, le *Master of Arts* (M.A.), le *Master of Science* (M.Sc.) ou le *Master of Engineering* (M. Eng.) sanctionnent un **niveau de master**. L'accès à ces cursus est généralement assujéti à l'obtention d'un Bachelor (dans la discipline correspondante). Ces cursus ont une durée comprise entre deux et quatre semestres, au terme desquels on peut soit rejoindre le marché du travail, soit poursuivre par un doctorat.

Le doctorat correspond au troisième degré de qualification académique en Allemagne. Il s'articule autour d'une problématique scientifique et débouche sur la publication d'une thèse. Selon le sujet de recherche, il peut s'étendre sur une durée comprise entre deux et cinq ans.

Le doctorat (*Promotion*) : organisation et enseignements

En Allemagne, on distingue deux modèles de doctorat : le doctorat dit « libre » et le doctorat « structuré ».

Traditionnellement, le **doctorat « libre »** est mené sous la responsabilité d'un directeur de thèse, appelé en allemand *Doktorvater* ou *Doktormutter*. C'est à vous de le solliciter en lui soumettant un sujet et en menant votre recherche de manière autonome.

À l'inverse, dans le cadre d'un **doctorat « structuré »**, vous postulez à un programme précis, proposé par un *Graduiertenkolleg* ou une *Graduate School*. Votre travail s'inscrit alors dans un cadre de recherche précis, fixé par la structure.

L'un et l'autre de ces modèles ont des avantages et des inconvénients. Le doctorat « libre » vous confère plus de latitude en termes de temps et de choix de sujet. Mais il vous impose un travail plus autonome que dans le cadre d'un doctorat « structuré ». Réfléchissez bien par conséquent sur le modèle qui correspondra le mieux à votre personnalité et à votre manière de travailler.

Plus d'informations sur les opportunités de doctorat en Allemagne :

- www.daad.de/promotion
- www.research-in-germany.org
- www.hochschulkompass.de/promotion

Accédez aux offres de programmes de doctorat à partir des sites suivants :

- www.phdgermany.de
- www.hochschulkompass.de/promotion
- www.daad.de/international-programmes (Programmes internationaux de doctorat)



ASTUCE : Les *International Max Planck Research Schools* (IMPRS) des instituts Max Planck en Allemagne proposent des programmes internationaux de doctorat. Les doctorants étrangers y côtoient les doctorants allemands et la langue de travail est l'anglais. On compte actuellement 68 IMPRS dont le détail se trouve sur le site : → www.mpg.de/de/imprs.

Il existe en outre quelques diplômes propres à l'Allemagne et qui n'ont probablement pas d'équivalent dans votre pays d'origine. C'est le cas notamment de l'**examen d'État** (*Staatsexamen*), du **Diplom** et du **Magister**. Ces deux derniers diplômes ne sont plus que rarement décernés, en particulier dans les sciences de l'ingénieur, les disciplines artistiques ou la théologie. L'examen d'État est quant à lui très répandu, notamment en droit, en médecine ou en pharmacie. Il est également exigé des candidats à l'enseignement. Si vous visez un de ces diplômes, assurez-vous bien qu'il sera reconnu dans votre pays d'origine.

Les disciplines « orchidées »

Avez-vous déjà entendu cette expression ? Elle ne désigne pas des études de

botanique. C'est une manière de qualifier des cursus atypiques, proposés par un nombre très restreint d'établissements. Vous envisagez un *Bachelor* en sciences appliquées dans le domaine des loisirs ou en sciences hippiques ? Ou bien un master en papyrologie, en études caucasiennes ou en onomastique ? Vous serez certains de ne pas vous retrouver dans des amphis bondés et de faire sensation dans les soirées !

Étudier sans parler l'allemand : les programmes internationaux

Vous envisagez des études en Allemagne sans parler couramment allemand ? Les **programmes internationaux** peuvent s'adresser à vous, car l'anglais y est généralement la principale langue d'enseignement. Vous pourrez y accéder sans devoir attester

de connaissances approfondies en allemand. Qui plus est, ces programmes proposent un accompagnement des étudiants étrangers. Ils incluent souvent une dimension internationale (par exemple des professeurs invités, des projets à l'étranger ou des cours de langue), ce qui facilitera votre intégration dans le quotidien en Allemagne.

La plupart des programmes internationaux actuellement proposés en Allemagne sont disponibles à partir de la base de données du DAAD : www.daad.de/international-programmes. Vous y trouverez environ 290 programmes de *Bachelor*, 1400 programmes de master et 180 programmes de doctorat.

Étudier au-delà des frontières : le *Joint Degree* ou les programmes de *Dual Degree*

Si vous ne voulez pas vous limiter à l'Allemagne mais envisagez des études dans plusieurs pays, vous devriez vous intéresser aux programmes de double diplôme. Dans ce cadre, vous étudiez une moitié du temps en Allemagne, l'autre dans une université partenaire à l'étranger. À l'issue de ces études, vous recevrez deux diplômes. Parmi les 850 doubles-diplômes proposés en Allemagne, 290 sont des *Bachelors*, 550 des *Masters*.

Dans le domaine de la coopération universitaire franco-allemande, de nombreux établissements d'enseignement supérieur allemands proposent des cursus intégrés binationaux en coopération avec un établissement partenaire français, souvent sous l'égide de l'Université franco-allemande

(UFA). Vous trouvez des informations détaillées sur ces cursus sur le site Internet de l'UFA, www.dfh-ufa.org.

Un diplôme allemand sans étudier en Allemagne : les cursus hybrides ou cursus en ligne

Il n'est plus rare de mener des études à distance. Il existe même quelques structures qui ne proposent même pas d'enseignements en présentiel. Depuis la pandémie de coronavirus, les établissements allemands ont développé leur offre de **cursus hybrides et en ligne**. Il existe actuellement plus de 1 000 programmes de ce type.

Ces offres sont très hétérogènes : dans le cadre de certains programmes, vous n'aurez pas besoin de vous déplacer en Allemagne. Même les examens se déroulent à distance. La plupart prévoit cependant des phases de présence obligatoires en Allemagne qui peuvent aller de quelques jours à quelques semaines par an. Ces périodes se limitent parfois à celle des examens. Regardez attentivement les obligations liées à ces programmes.

La transmission varie énormément d'un programme à l'autre : parfois vous pourrez avancer en totale autonomie, peu importe l'endroit où vous êtes. Les contenus des enseignements seront mis à votre disposition et vous pourrez y accéder d'où vous voulez, quand vous le voulez. Dans d'autres cas, des temps d'enseignement en direct seront fixés.

Suite : voir page 21.

L'UNIVERSITÉ FRANCO-ALLEMANDE (UFA)

L'Université franco-allemande (UFA) est un réseau fort de plus de 200 universités, écoles, grandes écoles et universités en sciences appliquées situées en France, en Allemagne, en Europe et dans quelques pays tiers.

Près de 200 cursus

L'UFA propose actuellement près de 200 cursus franco-allemands de niveau licence, master ainsi que des formations doctorales dans les disciplines les plus variées, des sciences de l'ingénieur aux sciences humaines et sociales, en passant par les sciences exactes, l'économie, la gestion, le droit et la formation des enseignants. Cette offre inclut des programmes d'études en alternance alliant formation universitaire et professionnelle.

Un cursus – deux pays – deux diplômes

Au sein de ces cursus intégrés, les étudiants français, allemands ou issus de pays tiers étudient ensemble, successivement dans chacun des deux systèmes d'enseignement supérieur. Cela leur permet de découvrir différentes approches pédagogiques et scientifiques, de communiquer dans la langue du pays partenaire et de s'immerger dans sa culture, sans que la durée de leurs études en soit prolongée.

À l'issue de leur formation, les étudiants obtiennent deux diplômes, l'un français et l'autre allemand, qui les qualifient pour des postes à responsabilité dans un contexte professionnel international.

Aide à la mobilité

À partir de la rentrée 2023, pendant leur séjour dans le pays partenaire, l'UFA octroie aux étudiants une aide mensuelle à la mobilité à hauteur de 350 euros.





« Découvrez de plus amples informations concernant le concept d'études franco-allemandes sur les sites de l'UFA ! »

LES COMPÉTENCES CLÉS DES DIPLÔMÉS DE L'UFA, AUTANT D'ATOUTS POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE SUR LE MARCHÉ INTERNATIONAL DU TRAVAIL

- une formation d'excellence
- une véritable expérience de l'étranger
- des compétences générales et de spécialité, en français, allemand et anglais
- une capacité à naviguer entre les cultures
- une flexibilité renforcée
- un vrai esprit d'équipe
- de premières expériences du monde professionnel grâce à des stages



Suite de la page 17.

Cela signifie que vous devrez vous connecter à une heure précise pour suivre une visioconférence ou participer à un chat. Si vous habitez dans une zone géographique éloignée de l'Allemagne, cela peut vite devenir contraignant, car vous devrez suivre un certain nombre d'enseignements de nuit. Ces enseignements à distance présentent autant d'avantages que d'inconvénients.

Ils ont le mérite de vous délivrer un diplôme allemand reconnu à l'étranger, sans que vous soyez obligés de déménager. Vous n'aurez pas à obtenir de visas d'études ou à vous séparer de votre famille. En revanche, vous passerez à côté de l'enrichissement culturel apporté par un séjour d'études à l'étranger.



ASTUCE : Vous avez été admis à étudier en Allemagne, mais vous devez encore faire une demande de visa ? Vérifiez impérativement si votre cursus propose certains enseignements sous un format hybride. Si c'est le cas, vous pouvez décider de suivre les cours à distance en attendant votre visa, puis de poursuivre en présentiel.

Vous ne souhaitez pas suivre de cursus complet en Allemagne, mais seulement passer un ou deux semestres à l'étranger ? Renseignez-vous auprès du département international de votre établissement d'origine sur **les partenariats éventuels avec des établissements allemands**. Si vous étudiez déjà dans un pays de l'Union européenne ou dans un pays partenaire, le programme Erasmus+ vous offrira une excellente occasion de passer du temps à l'étranger. Plus d'informations sur eu.daad.de.

Les villes universitaires

Certes le choix des études et de l'établissement sont importants, mais il ne faut pas non plus négliger le choix de la ville qui doit vous plaire et répondre à vos attentes. Vous êtes plutôt du genre métropole ? Vous préférez une petite ville tranquille ? L'ambiance marine du nord ou les montagnes du sud ?

Le site www.study-in-germany.de/de/deutschland/unistaedte vous offre un aperçu sur plus de 100 villes universitaires en Allemagne.



AUTRES LIENS

- *Hochschulkompass* (→ www.daad.de/hochschulkompass) : Base de données de plus de 22 000 cursus en Allemagne
- *International Programmes in Germany* (→ www.daad.de/international-programmes) : Informations sur 2 000 cursus et séjours de courte durée en Allemagne
- *My GUIDE* (→ www.myguide.de) : portail de référencement des cursus et création de profil pour vérifier les conditions d'accès et prendre contact avec les établissements
- *Study in Germany* : Informations sur l'organisation des études en Allemagne (→ www.study-in-germany.de)
- → studienwahl.de : Guide officiel des études en Allemagne

1.3 LES CONDITIONS D'ACCÈS AUX ÉTUDES EN ALLEMAGNE

Pour pouvoir étudier en Allemagne, vous devez fournir un diplôme d'accès à l'enseignement supérieur. Vous devrez souvent attester de connaissances suffisantes en allemand.

Si vous ne remplissez pas l'une ou l'autre condition, des solutions de mise à niveau existent. Si vous êtes déjà prêt à postuler, il est bon de connaître par avance les étapes de l'inscription. C'est l'objet de ce chapitre.

Quel diplôme d'accès à l'enseignement supérieur allemand ?

Pour pouvoir étudier en Allemagne, vous devez justifier d'un **diplôme d'accès à l'enseignement supérieur** (*Hochschulzugangsberechtigung*). Deux diplômes allemands répondent à ce critère : la *allgemeine*

Hochschulreife (ou *Abitur*) et la *Fachhochschulreife*.

Comment savoir si votre diplôme de fin d'études secondaires est bien reconnu en Allemagne ?

Si vous possédez un diplôme secondaire d'un des pays de l'Espace économique européen ou de Suisse, c'est simple : le diplôme vous donnant accès aux études supérieures dans votre pays d'origine vous permettra aussi l'accès en Allemagne. Même chose si vous avez validé l'*Abitur* dans n'importe quel établissement qualifié à l'étranger.

C'est un peu plus complexe si vous venez d'un autre pays que ceux précités et si vous n'avez pas fréquenté d'école allemande à l'étranger. Vous devrez vous assurer de la reconnaissance de votre diplôme. Le DAAD propose sur son site plusieurs outils.

C'est le cas de la base de données suivante :

www.daad.de/zulassungsdatenbank.

En quelques clics, vous saurez si votre diplôme :

- vous donne accès sans réserve aux études en Allemagne (*allgemeiner Hochschulzugang*),
- vous donne accès aux études de certaines disciplines (*fachgebundener Hochschulzugang*),
- vous donne accès aux études, à condition d'avoir déjà étudié un ou deux ans dans votre pays d'origine,
- ne vous donne pas accès aux études en Allemagne.

Le portail **My GUIDE** du DAAD (www.my-guide.de) peut aussi vous aider. Non seulement, il vous permettra de vérifier de manière informelle l'admissibilité de votre diplôme, mais il vous indiquera aussi les cursus auxquels il vous donne accès et vous épargnera de longues recherches. Vous pourrez également prendre attache avec les différents établissements.

Ces portails en ligne ne sont que des aides à l'orientation. L'établissement aura toujours le dernier mot sur votre admission. Il est donc nécessaire de bien vérifier auprès de celui-ci qu'il reconnaît votre diplôme secondaire.

À noter que, dans les disciplines artistiques, d'autres exigences prévalent. Sous certaines conditions, des études sont possibles sans que vous n'ayez produit de diplôme d'accès à l'enseignement supérieur. Dans ce cas encore, l'établissement est souverain dans sa décision.

Étudier en Allemagne sans diplôme d'accès à l'enseignement supérieur

Votre diplôme secondaire ne vous permet pas d'accéder aux études en Allemagne ? Dans ce cas, vous pouvez vous soumettre à un examen, appelé *Feststellungsprüfung*. Lors de cet examen, vos connaissances dans les disciplines du cursus envisagé seront évaluées. Si vous réussissez, vous pourrez ensuite postuler au *Bachelor* désiré. L'examen comprend également un examen de langue.

Il est possible de passer cet examen sans préparation. Nous vous conseillons cependant de vous y préparer dans un **collège d'études** (*Studienkolleg*). La durée de la préparation est de deux ans, à raison de 30 heures par semaine. L'inscription est généralement gratuite, en dehors des cotisations semestrielles. Attention, l'admission à un *Studienkolleg* est souvent soumise à un test de langue, lors duquel un niveau B1 (Cadre européen commun de référence pour les langues) sera généralement exigé.



ASTUCE : La *Feststellungsprüfung* ne peut être exigée que pour l'accès à un programme de *Bachelor*. Si vous êtes déjà titulaire d'un *Bachelor* et si vous envisagez un *Master*, vous n'avez pas besoin de le passer. C'est également vrai si vous avez validé un *Bachelor* à l'étranger.

Quel niveau d'allemand est attendu ?

La maîtrise linguistique est un aspect important de la réussite de vos études en Allemagne. Quelles connaissances d'allemand sont exigées ?

Tout dépend principalement des conditions fixées par votre établissement d'accueil, selon le cursus visé. Certains programmes internationaux sont accessibles sans la moindre connaissance d'allemand. Mais la plupart du temps, l'allemand est une des langues d'enseignement. Pour pouvoir suivre correctement les cours magistraux et les TD, rédiger des travaux, vous devrez disposer de bonnes connaissances en allemand.

Afin d'attester de vos connaissances, vous avez le choix entre deux examens : le **Test Deutsch als Fremdsprache** (ou TestDaF) et le **Deutsche Sprachprüfung für den Hochschulzugang** (ou DSH). Le premier se passe dans l'un des 500 centres de tests présents dans 100 pays dans le monde. Le TestDaF peut se passer en ligne, mais uniquement dans un centre de test agréé. Sur le site www.testdaf.de, il est possible de trouver les prochaines sessions et de s'y inscrire. En revanche, la DSH est principalement proposée dans les établissements allemands et dans les *Studienkollegs*.



CONNAISSANCES D'ALLEMAND

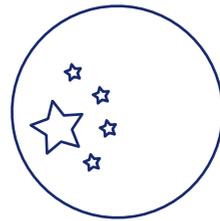
Plus de 80 % des étudiants étrangers présents en Allemagne possédaient des connaissances d'allemand à leur arrivée. Même si ce n'est pas une obligation pour vos études, soyez en certain, une maîtrise correcte de la langue facilitera votre arrivée, non seulement dans vos études, mais aussi dans votre quotidien.



ASTUCE : Sur le site → www.sprachnachweis.de, vous trouverez plus d'informations sur les certificats de langue. Vous pourrez vérifier quelles connaissances d'allemand sont exigées, selon votre cursus et votre établissement d'accueil. Vous trouverez la liste des examens de langue qui vous permettront d'attester de vos connaissances en allemand.

Il est possible de prendre rendez-vous sur l'interface dsh.de/dsh-termin. Renseignez-vous également auprès de l'*International Office*, une fois sur place. L'un comme l'autre examen établiront un classement. Sachez qu'un niveau minimum B2.2 sera exigé pour un accès sans restriction à des études en Allemagne.

Vous devrez vous acquitter de frais lors du passage de ces examens. Renseignez-vous sur les prix pratiqués : ils diffèrent d'une institution à l'autre, voire d'un pays à l'autre.



DES COURS D'ALLEMAND EN ALLEMAGNE

Une bonne manière d'améliorer ou de rafraîchir son niveau d'allemand consiste à suivre un cours d'allemand en Allemagne. De nombreux établissements proposent une offre variée qui va des cours pour débutants au cours spécialisés pour professionnels. Certains portent sur une thématique précise, d'autres proposent des cours de civilisation allemande. Plus d'informations sur → www.daad.de/sommerkurse.

Dans les cas suivants, vous serez dispensé de test de langue :

- Vous avez passé l'*Abitur* dans une école germanophone.
- Vous êtes titulaire du *Goethe-Zertifikat C2: Großes Deutsches Sprachdiplom*.
- Vous êtes titulaire du *Deutsches Sprachdiplom (Stufe II)* de la Kultusministerkonferenz.
- Vous avez réussi l'examen « *telc Deutsch C1 Hochschule* ».

À propos des connaissances linguistiques

Le niveau de connaissances d'allemand est établi selon le Cadre européen de référence pour les langues (CECRL), réparti en trois niveaux :

Niveau A – Utilisateur élémentaire

Niveau B – Utilisateur indépendant

Niveau C – Utilisateur expérimenté

Chaque niveau est lui-même subdivisé en deux sous-niveaux. Une personne de niveau A1 comprendra et utilisera des expressions rudimentaires de la vie courante. Une personne de niveau C2 s'exprimera presque aussi bien qu'une personne de langue maternelle allemande.

D'autres façons de se préparer aux études en Allemagne

Vous remplissez toutes les conditions d'accès aux études en Allemagne et pourtant, vous manquez de confiance en vous. Vous doutez de vos compétences linguistiques ? Vous ne savez pas si votre bagage disciplinaire suffira à la réussite de vos études ?

Si vous avez des doutes, vous pouvez envisager des **cours préparatoires** (*Propädeutikum*). Ces programmes offrent un cours de langue et un enseignement spécialisé adapté aux études que vous suivez. Souvent, ils contiennent aussi une introduction à l'enseignement supérieur en Allemagne ainsi que des cours de méthodologie scientifique. Les formes de ces cours préparatoires sont très variées : certains ne durent que quelques semaines ; d'autres s'étendent sur un ou deux semestres. Vous trouverez un aperçu des offres sur la base de données du DAAD « *International Programmes in Germany* » (www.daad.de/international-programmes ; *Course type : Prep Course*).

Pour mieux vous évaluer, vous pouvez passer dans un premier temps le **Test für Ausländische Studierende (TestAS)**. Il vous permettra de vérifier rapidement si votre niveau est compatible avec des études en Allemagne. Sachez que certains établissements exigent le TestAS lors de la candidature. Pensez à bien vérifier. Plus d'informations sur www.testas.de.

Vous pouvez également tester votre niveau d'allemand en utilisant l'**autoévaluation du Goethe Institut** : www.goethe.de/de/spr/kup/tsd.html.

Vous trouverez en ligne d'autres tests d'autoévaluation susceptibles de vous guider dans vos choix disciplinaires. Le **Studium-Interessentest (SIT)** (www.hochschulkompass.de/studium-interessentest) révèle vos centres d'intérêt, vos inclinaisons et points forts. Il est gratuit et se passe en 15 minutes. D'autres tests en ligne existent, mais attention, tous ne sont pas sérieux...

Le portail *Hochschulkompass*

www.hochschulkompass.de/studium/hilfe-bei-der-studienwahl/tests-zur-studienorientierung.html recense des liens vérifiés.

En outre, si vous savez déjà que vous vous destinez à des disciplines techniques, sachez que les neuf universités techniques allemandes (TU 9) proposent un service d'orientation en ligne : www.global-assess.rwth-aachen.de/tu9/tm. Prévoyez entre une heure et demie et deux heures pour ce service.



ASTUCE : Il n'est pas rare que les établissements ou certains de leurs départements proposent leurs propres tests. Si c'est le cas de l'établissement où vous souhaitez étudier, vous ne perdez sans doute pas grand-chose à les passer.

N'hésitez pas à solliciter un **conseil personnalisé**. Pour cela, vous pouvez vous adresser aux personnes ou ressources suivantes :

- Le réseau du DAAD partout dans le monde
- Les lectrices et lecteurs et les enseignants envoyés par le DAAD à l'étranger
- Les *Goethe Institute*
- Les représentations officielles allemandes (ambassades et consulats)

En Allemagne, vous trouverez conseil auprès des *International Offices* (aussi *Akademisches Auslandsamt*) des différents établissements ou bien auprès du siège du DAAD à Bonn.

L'offre d'informations en ligne sur les études en Allemagne est également considérable. « *Study in Germany – Land of Ideas* » est un bon point de départ à la navigation (www.study-in-germany.de). Cette campagne est déclinée sur les réseaux (YouTube, Facebook, Instagram).

Vous en trouverez les liens dans la rubrique d'aide de cette brochure.

Postuler un cursus en Allemagne

Un constat important : il n'existe pas une procédure unifiée, mais à peu près autant de procédures que de cursus. Il n'y a pas de règle quant aux documents à fournir. À vous de vérifier précisément les conditions fixées pour chaque cursus envisagé. Les informations suivantes vous donneront cependant un aperçu global.

En Allemagne, certaines formations sont soumises à un numerus clausus, d'autres non. Il convient de vérifier à quelle catégorie appartient celle que vous envisagez.

S'il n'y a pas de numerus clausus, vous devez remplir certaines conditions et notamment produire un diplôme d'accès à l'enseignement supérieur. Si vous remplissez toutes les conditions, vous pouvez vous inscrire directement auprès de l'établissement. Dans certains cas cependant, vous devrez passer par la plateforme uni-assist e. V. pour soumettre votre dossier.

S'il y a un numerus clausus, il y aura généralement plus de demandes que de places disponibles. Les critères de sélection seront par conséquent plus stricts. Certains cursus imposent notamment l'obtention d'une

note minimale au diplôme de fin d'études secondaires.

Le numerus clausus (NC) est fixé localement : c'est l'établissement qui détermine la note minimale à produire. Dans ce cas, on pose sa candidature directement auprès de l'établissement ou bien via uni-assist. En plus du NC, certains cursus demandent de justifier de stages, de passer des tests d'aptitude ou de fournir des courriers de recommandations. Prenez bien connaissance à chaque de toutes les conditions à remplir.

Il existe enfin des cursus dont l'accès est nationalement réglementé. C'est le cas des études de médecine, de pharmacie, des études vétérinaires et dentaires.

Pour toutes ces disciplines, il faut passer par la plateforme (www.hochschulstart.de), à condition que votre diplôme de fin d'études secondaires soit bien équivalent à celui des candidats allemands. Si ce n'est pas le cas, vous devrez postuler directement auprès des établissements ou via uni-assist.

Dans un second temps, vous devrez **respecter les délais** de candidature, généralement fixés à quelques mois du début des études. Pour de nombreux établissements, la phase de candidature au semestre d'hiver se termine le 15 juillet. Pour le semestre d'été, elle s'achève au 15 janvier. Si vous devez passer par uni-assist pour postuler, prévoyez une marge supplémentaire et

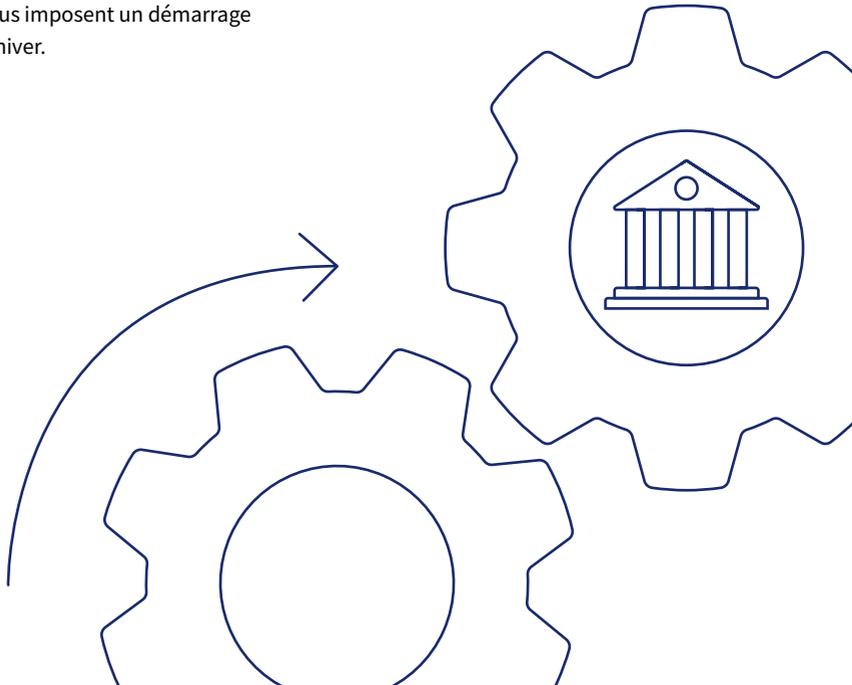


À QUOI SERT UNI-ASSIST ?

De nombreux cursus comportant un numerus clausus imposent aux candidats étrangers d'envoyer leur dossier via la plateforme (→ www.uni-assist.de). Moyennant le paiement de frais de dossiers, le service examine la recevabilité du dossier. Si la candidature est recevable, elle est ensuite transmise à l'établissement. S'il manque des pièces, les candidats en seront informés et pourront joindre les documents manquants. Sur uni-assist, il est possible de postuler à plusieurs cursus en même temps. Là encore, examinez attentivement les conditions de candidature de chaque établissement et vérifiez si la procédure prévoit ou non de passer par uni-assist.

déposez votre dossier au moins huit semaines avant la date butoir.

Encore une fois, les délais peuvent varier selon les établissements. Renseignez-vous très précisément sur les cursus que vous envisagez. Autre information importante : de nombreux cursus imposent un démarrage au semestre d'hiver.





L'ANNÉE UNIVERSITAIRE EN ALLEMAGNE

La grande majorité des établissements d'enseignement supérieur en Allemagne divisent l'année universitaire en deux semestres d'études : un semestre d'hiver (*Wintersemester* ou *WiSe*) et un semestre d'été (*Sommersemester* ou *SoSe*). Chaque semestre comprend une période de cours (*Vorlesungszeit*) où ont lieu les cours magistraux et les séminaires (TD). Les semestres sont séparés par une période sans cours (*vorlesungsfreie Zeit* ou *Semesterferien*). Mais ce sont tout sauf des vacances : c'est à ce moment de l'année qu'ont lieu les examens ; c'est aussi la période où vous devrez rendre vos mémoires pour les différents séminaires.

Chaque établissement détermine souverainement le début de chaque semestre. Informez-vous auprès d'eux du calendrier précis. En règle générale, les semestres s'organisent de la manière suivante :

Universités

Semestre d'hiver : octobre à mars

Semestre d'été : avril à septembre

Hochschulen für angewandte Wissenschaften/Fachhochschulen

Semestre d'hiver : septembre à février

Semestre d'été : mars à août

LE SEMESTRE D'HIVER DANS LE MONDE

Dans de nombreux pays, le semestre d'hiver commence en septembre. En Allemagne, c'est plutôt en octobre. À l'exemple de l'Université de Mannheim, seuls quelques établissements allemands se sont alignés sur le calendrier international. Le semestre d'hiver débute alors en septembre et se termine avant Noël. Le semestre d'été s'étend de février à juin. L'Université de Mannheim parle d'ailleurs de semestre d'automne et de printemps.

Dans un dernier temps, vérifiez bien que votre candidature est complète et possède bien tous les documents exigés. Parmi eux, vous trouverez généralement :

- Votre diplôme de fin d'études secondaires
- Tous les diplômes universitaires obtenus
- Une photo d'identité
- La copie d'une pièce d'identité
- Un certificat de langue

N'envoyez jamais d'originaux, uniquement des copies. Celles-ci seront certifiées conformes par l'administration de votre pays d'origine afin d'attester de leur authenticité. L'intégralité des documents devra être traduite en anglais ou en allemand par des traducteurs assermentés. Sur le site des représentations allemandes de votre pays d'origine, vous trouverez une liste des traducteurs assermentés.

Postuler n'est pas une opération complètement gratuite. La certification des copies ou des traductions est souvent payante, de même que les tests de langue. On peut également vous réclamer des frais de traitement administratif plus ou moins importants. Ainsi, quand vous passez par uni-assist, vous payez 75 euros de frais de traitement pour le premier vœu, 30 de plus pour chaque autre vœu. Dans certains cas, les établissements prennent en charge ces frais administratifs. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet sur la plateforme (www.uni-assist.de). En revanche, la plateforme *Hochschulstart* n'exige pas de frais administratifs.

ÉTUDIER EN TANT QUE RÉFUGIÉ



En règle générale, les personnes possédant un statut de réfugié peuvent étudier en Allemagne. Elles peuvent postuler sans difficulté dès lors qu'elles ont obtenu ce statut, définitif ou provisoire. Il est également possible d'étudier pendant l'instruction de la demande. Les réfugiés sont alors soumis aux mêmes conditions que les autres étudiants étrangers. Dans certaines conditions, ils peuvent être dispensés de la production d'un dossier complet pour pouvoir entamer des études.



1.4 LES FORMALITÉS AVANT LE DÉPART

Vous avez reçu un **avis d'admission** (*Zulassungsebescheid*) ? Félicitations ! Cela signifie que votre candidature a été acceptée par l'établissement de votre choix. Attention, cela ne signifie pas pour autant que vous êtes officiellement inscrit. Il va encore falloir que vous procédiez à l'étape d'inscription (*Immatrikulation*) dans les délais impartis. Pour les candidatures au semestre d'hiver, vous recevrez l'avis d'admission courant août ou septembre. Pour les candidatures au semestre d'été, comptez plutôt février ou mars.

L'INSCRIPTION (*IMMATRIKULATION*)



Chaque établissement fixe ses propres règles d'inscription. Certains proposent des procédures en ligne, d'autres maintiennent des procédures postales. Certains établissements prévoient également une inscription sur place. Si tel est votre cas, vous devrez veiller à être en Allemagne à temps. Passé le délai imparti, vous ne pourrez plus vous inscrire.

Les avis d'admission sont parfois envoyés tardivement. C'est souvent une source d'anxiété quand on doit parallèlement se préparer au départ. Il arrive même que certains étudiants en attente de cet avis ne puissent débiter le semestre à temps. Dans les paragraphes suivants, nous vous indiquons un certain nombre de sujets que vous pouvez anticiper.

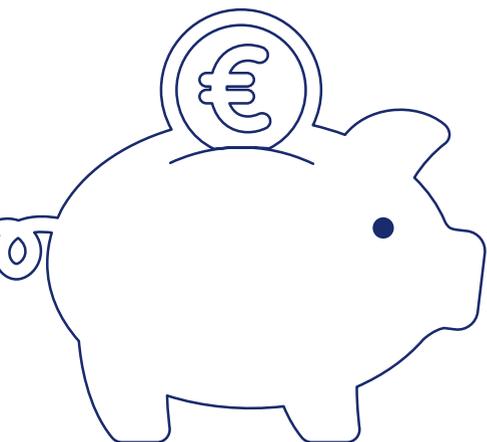
Le financement

Avant de partir, vous devez absolument vous assurer du financement de vos études en Allemagne. Pour cela, vous devez évaluer le coût de votre quotidien et vous renseigner sur les possibilités de financement.

Premier constat : il est très difficile d'établir un coût de la vie étudiante moyen, valable pour toute l'Allemagne. Cela dépend beaucoup de votre lieu d'études et de votre mode de vie.

Cela étant, on peut affirmer que le coût de la vie en Allemagne, comparativement à d'autres pays européens, n'est pas très élevé. Dans la plupart des pays limitrophes, il est sensiblement plus haut, notamment dans les pays du nord de l'Europe ou en Suisse.

Il est néanmoins possible d'évaluer approximativement la somme moyenne dont vous aurez besoin pour couvrir vos dépenses. Pour cela, vous pouvez regarder ce que dépensent en moyenne les autres étudiants tous les mois.



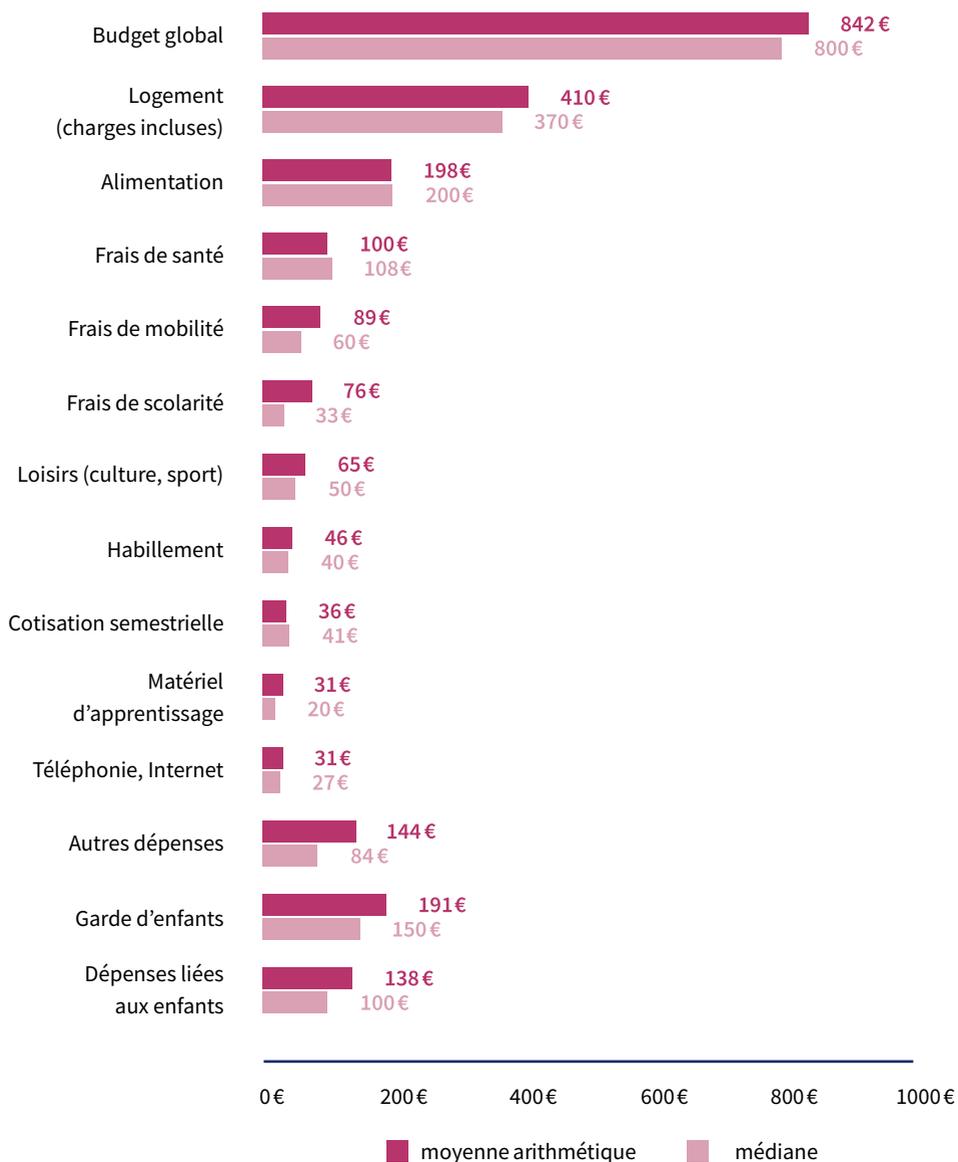
Selon la 22^{ème} enquête sociale, les étudiants ont dépensé en moyenne 842 euros par mois au semestre d'été 2021. En moyenne, ils percevaient la somme de 1 036 euros par mois. Un autre indicateur nous est fourni par le montant des ressources exigé des étudiants lors d'une demande de visa. La somme actuelle est fixée à 11 208 euros par an, soit un montant de 934 euros par mois. Cependant, ces montants correspondent à une fourchette basse. Dernièrement, les prix du logement, de l'alimentation et de l'énergie ont considérablement augmenté. Il vaut mieux prévoir plus.

Votre plus gros poste de dépense sera votre **loyer** pour un logement entier ou une chambre étudiante. Les étudiants y consacrent en moyenne 410 euros, soit près de la moitié de leur budget mensuel moyen. On constate toutefois de grandes disparités entre les villes. Dans les grandes villes

comme Francfort/Main ou Munich, vous paierez bien plus que cela. Comptez en moyenne 720 Euro pour un logement entier et 580 Euro pour une chambre en colocation sur le marché privé. La capitale, Berlin, longtemps réputée pour ses prix bas, affiche un tarif moyen de 640 euros pour une chambre en colocation. Les petites villes universitaires situées dans les anciens *Länder* de l'Est sont sensiblement plus abordables. C'est également vrai pour les villes de la Ruhr. Les chambres dans les résidences universitaires sont généralement beaucoup moins coûteuses.

Les autres gros postes de dépenses sont **l'alimentation** (environ 198 euros par mois), les **transports** (89 euros par mois) et la **santé** (100 euros par mois). Pour les **étudiants avec des enfants**, il faudra également prendre en comptes les frais de garde. Si vous disposez de moyens limités, il est aisé d'économiser sur l'alimentation et les transports. Il existe en Allemagne de nombreux supermarchés discounts. Si vous vivez à proximité de votre établissement d'accueil, vous pourrez peut-être économiser l'achat de titres de transport en privilégiant les déplacements à vélo et à pied.

BUDGET GLOBAL ET PAR POSTE DES ÉTUDIANTS (EN EUROS)



Source: Deutsches Zentrum für Hochschul- und Wissenschaftsforschung (DZHW), Deutsche Studierendenwerke (DSW) et AG Hochschulforschung de l'Université de Constance : 22^{ème} enquête



ASTUCE : ÉCONOMISER EN MANGEANT À LA MENSA

Chaque jour, plus de 400 000 personnes mangent dans les différents restaurants universitaires (*Mensa*) et cafétérias universitaires, administrés par les centres d'œuvres universitaires et sociales (*Studierendenwerke*). Il en existe 875 à travers l'Allemagne. Souvent, vous accéderez à un déjeuner, chaud et complet, autour de 3 euros. On ne fait pas que manger à la Mensa, c'est aussi un lieu de rencontre entre étudiants où l'on peut se détendre.

L'accès à la culture pour les étudiants

Les étudiants en Allemagne ont souvent accès à la culture à des tarifs avantageux. Une sortie au musée, au théâtre, à l'opéra ou au cinéma est abordable. N'oubliez pas cependant d'avoir toujours sur vous votre justificatif étudiant. Sans lui, vous ne pourrez pas bénéficier de ces tarifs préférentiels.

N'oubliez pas non plus de tenir compte dans votre budget global des **cotisations semestrielles** demandées par votre établissement d'accueil, à chaque nouveau semestre. Elles sont très variables et souvent comprises entre 170 et 450 euros. Seuls quelques établissements proposent des cotisations inférieures à 100 euros. Ces cotisations incluent la contribution aux œuvres universitaires et sociales qui financent notamment les restaurants et logements universitaires. Elles incluent souvent également un *Semesterticket* qui donne un accès gratuit à l'ensemble des transports en commun de proximité, voire à l'échelle du Land.



LE DEUTSCHLANDTICKET

Depuis le 1er mai 2023, il existe un *Deutschlandticket*. Pour 49 € par mois, vous pourrez utiliser sans limites les transports publics de proximité (par exemple le métro, les trains régionaux ou certaines lignes de bus). Des dispositions en faveur des étudiants pourraient bientôt être prises dans ce cadre. Le *Deutschlandticket* pourrait être inclus dans le *Semesterticket*. Interrogez votre établissement d'accueil sur cette éventualité.

Dans de rares cas, vous devrez aussi tenir compte des **frais de scolarité** dans votre budget. Comme précédemment expliqué, il n'en existe pas pour la plupart des cursus de *Bachelor* ou de *Master*. Certains établissements privés, voire certains masters exigent cependant des frais de scolarité importants, qui dépassent parfois 10 000 euros par semestre.

Comment pourvoir à ses dépenses ? La plupart des étudiants étrangers ont le soutien financier de leurs parents, même si une moitié d'entre eux complète par un job étudiant. Quelques 22 % d'entre eux financent leurs études sur leur épargne et 15 % bénéficient de bourses d'études.



GAGNER SA VIE À CÔTÉ DES ÉTUDES

Si vous voulez arrondir vos fins de mois, vous devrez respecter le cadre législatif en vigueur. Les étudiants de l'EEE et de Suisse ont le droit de travailler dans la limite de 20 heures par semaine, au même titre que les étudiants allemands. Les autres, ressortissants d'autres pays, n'ont le droit de travailler que dans la limite de 140 jours ou de 280 demie-journées par an. Si vous souhaitez travailler plus, vous devrez obtenir une autorisation. Vous envisagez un job d'étudiant ? Renseignez-vous bien en amont sur la législation en vigueur.

L'Allemagne propose un large éventail de bourses, qui, contrairement à d'autres pays, ne sont pas toujours versées par l'établissement. Le DAAD se distingue en particulier par son offre de bourses ouverte aux étudiants étrangers. Pour les étudiants européens, cette offre est destinée principalement à des projets de master ou de recherche. Elle n'inclut pas les étudiants souhaitant entreprendre un cursus de *Bachelor*, qui sont invités à se tourner en priorité vers le programme Erasmus+. Pour plus d'informations, contactez les interlocuteurs compétents ou les représentants du DAAD de votre région.

Certaines fondations politiques ou organisations confessionnelles, certains groupes privés ou fonds d'excellence possèdent leur propre offre. La **base de données du DAAD** (www.funding-guide.de) recense tous les programmes de bourses existants. Sachez enfin que rares sont les programmes qui proposent de financer intégralement des études. La plupart des programmes propose essentiellement un complément de revenus.



LES PROGRAMMES D'ÉCHANGES ACADÉMIQUES INTRAEUROPÉENS

Les étudiants originaires des pays de l'UE, d'Islande, du Liechtenstein, de la Macédoine du Nord, de Norvège, de Serbie ou de Turquie relèvent de programmes spécifiques. Le plus célèbre d'entre eux est le programme Erasmus+ qui finance des séjours d'études allant de trois mois à un an. Ces échanges s'inscrivent dans le cadre d'accords bilatéraux entre établissements. Selon ces accords, les étudiants invités par l'établissement partenaire ne paient pas de droits d'inscription. Plus d'informations sur le site :

→ erasmus-plus.ec.europa.eu/de.

L'assurance maladie

En Allemagne, il existe une assurance maladie publique et une autre privée. Quiconque étudie en Allemagne est dans l'obligation de justifier de sa souscription à l'un ou l'autre système. Vous devrez donc, avant votre départ, vous préoccuper de cette question et vérifier que votre couverture sera bien reconnue en Allemagne. Dans le cas contraire, vous devrez conclure un nouveau contrat, une fois en Allemagne.

Dans certains cas, l'assurance maladie de votre pays d'origine sera reconnue. C'est en général le cas si vous êtes assuré dans l'un des pays de l'UE ou de l'EEE. Dans ce cas, vous devez faire une demande de carte européenne d'assurance maladie que vous pourrez utiliser en Allemagne.

D'autres pays ont par ailleurs signé des accords bilatéraux avec l'Allemagne à propos de l'assurance maladie. Vous en trouverez la liste exhaustive sur le site du ministère fédéral du Travail et des Affaires sociales : www.bmas.de/SharedDocs/Downloads/DE/zweiseitige-abkommen.html. Pour le cas où votre pays en ferait partie, votre assurance maladie sera généralement reconnue en Allemagne.

Si vous avez contracté une assurance privée dans votre pays d'origine, vous devrez bien vérifier que celle-ci sera reconnue en Allemagne. Demandez confirmation à votre assurance. Si c'est bien le cas, votre organisme devra produire une attestation que vous devrez présenter lors de l'inscription dans votre établissement d'accueil en Allemagne.

Si votre assurance maladie n'est pas reconnue, vous devrez contracter une assurance maladie en Allemagne. Pour cela, vous avez le choix entre les assurances privées et les caisses publiques qui proposent un tarif étudiant. Le centre allemand d'œuvres universitaires et sociales (*Deutsches Studierendenwerk*) conseille aux étudiants étrangers de privilégier les caisses publiques d'assurance maladie, même si leur offre est parfois plus chère que celle de certaines assurances privées. Votre couverture sera meilleure si jamais vous deviez tomber malade en Allemagne. Comptez environ 110 euros par mois pour une assurance.

Ces règles ne valent cependant que si vous êtes étudiant de moins de trente ans. Au-delà, vous devrez choisir entre une assurance volontaire auprès d'une caisse publique d'assurance maladie ou bien une assurance privée.

Visa

Selon leur pays d'origine, les étudiants étrangers peuvent avoir besoin d'un visa pour étudier. Les ressortissants des pays de l'UE ou de l'EEE en sont exemptés. Une pièce d'identité en cours de validité suffit. Sous certaines conditions, une pièce d'identité suffit aussi pour les étudiants qui possèdent un titre de séjour pour des études dans un autre pays de l'UE.

Les ressortissants de certains pays (parmi lesquels l'Australie, le Royaume-Uni ou les USA) peuvent entrer sur le territoire sans visa. Pour pouvoir étudier, ils devront cependant obtenir un titre de séjour. Ils doivent alors s'adresser à l'administration locale compétente dès leur arrivée en Allemagne. Sur le site du ministère des Affaires étrangères allemand, vous pourrez vérifier si vous relevez d'un des pays concernés : www.auswaertiges-amt.de/de/service/visa-und-aufenthalt/staatenliste-zur-visumpflicht/207820.



ASSURANCE MALADIE ET JOB ÉTUDIANT

Attention, selon le nombre d'heures où vous travaillez à côté de vos études, vous serez dans l'obligation de contracter une assurance maladie en Allemagne, et ce même si l'assurance maladie de votre pays d'origine est reconnue. Actuellement, le seuil est situé actuellement à 20 heures de travail hebdomadaire.

Si votre pays d'origine ne fait pas partie de cette liste, vous devrez faire une demande de visa avant votre départ en Allemagne. Pour cela, vous devez vous adresser aux autorités compétentes dans votre pays d'accueil. Vous devrez présenter :

- un passeport,
- une photo biométrique,
- le formulaire de demande,
- l'avis d'admission de votre établissement en Allemagne,
- un justificatif de financement.

Veillez à demander le visa pour motif d'études. N'entrez pas en Allemagne avec un simple visa de tourisme, car ce dernier ne pourra pas être transformé en titre de séjour pour études.

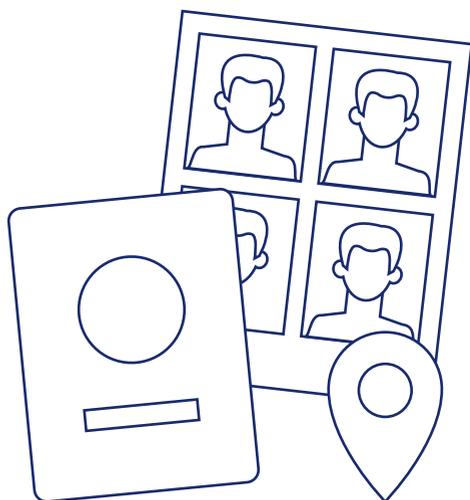
Sur le portail « Make it in Germany », le site web officiel qui s'adresse à la main d'œuvre qualifiée, vous trouverez un aperçu simplifié des démarches d'obtention de visa.

www.make-it-in-germany.com/de/visum-aufenthalt/arten/studieren
(Rubrique : « Visa pour études »).

Dans le meilleur des cas, vous obtiendrez rapidement un visa d'études. Cependant, les délais sont souvent serrés. Sur le site des autorités allemandes dans votre pays d'origine, vous trouverez une estimation du délai d'obtention. Or, il se peut que vous n'obteniez pas l'avis d'admission à temps pour faire votre demande.

Dans ce cas, vous pourrez faire une demande de visa de candidature à des études supérieures en Allemagne. Ce visa sera valable 90 jours et est susceptible d'être prolongé de neuf mois par les autorités allemandes compétentes en une « autorisation de séjour en vue d'une candidature à des études supérieures ».

Pour obtenir ce visa, vous aurez aussi besoin d'un justificatif de financement portant sur toute la durée de votre séjour. De plus, vous devrez joindre à votre demande toute une série de documents, par exemple un certificat d'assurance maladie, votre avis d'admission dans un établissement d'enseignement supérieur ou un certificat de langue. Pensez à vous informer sur le site des autorités allemandes dans votre pays d'origine ou à les interroger directement.





L'ATTESTATION DE FINANCEMENT

L'attestation de financement vous permet de démontrer aux autorités allemandes que vous pourrez subvenir à vos besoins au cours de vos études en Allemagne. Depuis le 1^{er} janvier 2023, le montant minimal de garantie qui doit être attesté s'élève à 11 208 euros (dernière actualisation, juillet 2023). La plupart des étudiants étrangers produisent alors une attestation sous forme de compte bloqué (*Sperrkonto*) sur lequel est déposé la somme correspondant à ce montant. Ce compte bloqué est soumis à des conditions d'utilisation particulières. Un plafond de retrait mensuel est fixé et le compte ne peut-être clôturé qu'avec l'accord de l'ambassade d'Allemagne dans votre pays d'origine ou les autorités locales compétentes en Allemagne. Il existe un grand nombre d'offres de comptes bloqués. Vous en trouverez la liste auprès des représentations allemandes dans votre pays d'origine.

Au moment d'ouvrir un compte bloqué, vos parents ou une personne de votre connaissance résidant en Allemagne peuvent se porter caution. Dans ce cas, ils s'engagent à subvenir à vos besoins. Un avis de bourse ou une caution bancaire à renouveler tous les ans dans une banque avec un siège allemand sont également acceptés. Vous trouverez de plus amples informations sur le site du ministère des Affaires étrangères : → www.auswaertiges-amt.de/de/service/fragenkatalog-node/08-finanzierung/606220.

Attention : Un visa d'études a une durée de validité qui n'excède pas deux ans. Il ne peut pas couvrir un cursus entier de *Bachelor*. Il faudra donc obtenir une prolongation de votre autorisation de séjour. La demande est assortie de la production d'une nouvelle attestation de financement.





ASTUCE : Si vous avez postulé auprès de plusieurs établissements mais ne savez pas encore vers lequel vous allez aller, privilégiez le visa de candidature à des études supérieures en Allemagne. Dans ce cas, vous indiquerez l'établissement en tête de vos choix. Si vous étudiez dans un autre établissement, à un autre endroit que celui que vous avez indiqué, cela ne prêtera pas à conséquence. Une fois en Allemagne, vous pourrez transformer ce visa en titre de séjour pour études.

1.5 LA RECHERCHE DE LOGEMENT AVANT LE DÉPART

Deux choses importantes à savoir sur le logement étudiant en Allemagne :

- Votre admission à des études en Allemagne n'est pas assortie d'un accès automatique à un logement. La plupart du temps, vous devrez vous-même vous charger de votre recherche de logement.
- En Allemagne, les chambres ou appartements disponibles sur le marché privé sont souvent loués non meublés. Dans certains cas, les logements ne sont même pas équipés d'évier, de cuisinière ou de réfrigérateur.

Les différents types de logements pour étudiants en Allemagne

De nombreux étudiants sont logés dans des **résidences étudiantes**. Elles sont la solution privilégiée des étudiants étrangers : plus de 40 % d'entre eux y habitent. Les chambres sont meublées et le loyer, généralement autour de 250 €, est modéré. Vous ne serez normalement jamais seul et vous nouerez rapidement des contacts. Autre avantage : il est possible de faire une demande de logement et de signer un bail avant votre départ.

Cependant, même si vous vous positionnez très tôt et même si cette solution est très appréciée des étudiants étrangers, il n'y a pas de garantie que vous ayez accès à une chambre, dans la mesure où il y a plus de candidatures que de logements disponibles. Pour vous donner un ordre d'idée : il existe en tout 240 000 places en résidences universitaires pour 2,5 millions d'étudiants. Pensez à faire une demande le plus tôt possible, sans attendre votre avis d'admission.

Les logements en résidence universitaire

Vous trouverez tous types de logements en résidence universitaire : des studios, équipés d'une kitchenette et d'une salle d'eau. Mais, le plus souvent, vous trouverez des colocations (*Wohngemeinschaft* ou *WG*). Vous disposerez de votre propre chambre, mais partagerez une cuisine et les sanitaires. À combien ? C'est très variable : parfois avec une seule personne, mais parfois jusqu'à six autres. Il est très rare en Allemagne de partager sa chambre avec une autre personne. De même, il est rare que les colocations ne soient pas mixtes. En règle générale, vous partagerez le logement avec des hommes et des femmes. Si cela vous pose problème, mieux vaut chercher un logement sur le marché privé où vous pourrez chercher une colocation exclusivement masculine ou féminine.

De très nombreuses résidences universitaires sont gérées par les centres d'œuvres universitaires. Leurs offres sont recensées sur le portail du DAAD. En tout, plus de 1 200 résidences se répartissent sur plus de 170 villes (www.daad.de/wohnheimfinder). Les églises possèdent également des résidences pour étudiants. Cette offre est complétée par celle de quelques opérateurs privés. Attention dans ce cas, les résidences universitaires privées peuvent s'avérer particulièrement onéreuses.



LES OFFRES D'ACCUEIL DES CENTRES D'ŒUVRES UNIVERSITAIRES

Actuellement, 16 centres d'œuvres universitaires proposent des offres d'accueil destinées aux étudiants étrangers. Il s'agit de kits spécialement pensés pour eux et qui comprennent nécessairement une chambre en résidence universitaire. Ils contiennent aussi souvent le titre de transport (*Semesterticket*), des bons de restauration (*Mensa*) ou des assurances, parfois aussi du linge de lit, de la vaisselle ou un vélo. Vérifiez bien, peut-être que le *Studierendenwerk* de votre établissement d'accueil en propose !

Il est aussi possible de trouver une **colocation** (*Wohngemeinschaft* ou *WG*) sur le marché privé. En plus de votre chambre, vous partagerez avec vos colocataires une cuisine, une salle de bains et parfois aussi un salon ou un balcon.

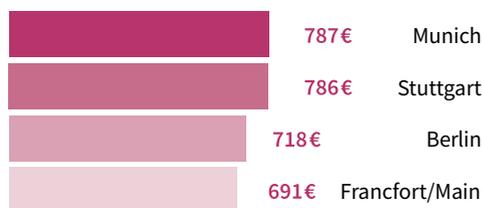
Les avantages sont évidents : le plus souvent, ces appartements sont équipés (d'une cuisine notamment) et en partie meublés. De plus, la colocation est une solution de logement moins onéreuse. Vous ne serez pas seul à la choisir. La colocation est très répandue en Allemagne : un étudiant sur trois choisit ce mode de vie.

Les frais de colocation

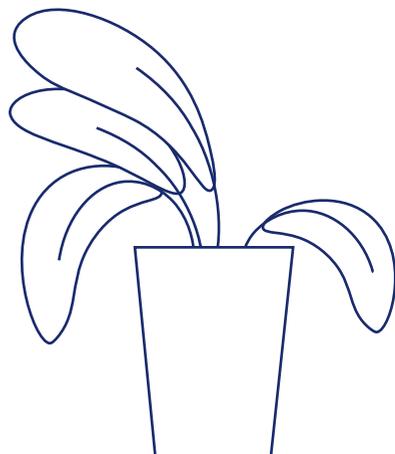
Selon une récente enquête portant sur le semestre d'été 2023, les étudiants payaient en moyenne 458 euros par mois pour une chambre en colocation. L'offre la plus chère se trouve à Munich (720 euros), Berlin (640 euros) ou Francfort/Main. La ville la moins chère pour les étudiants est Chemnitz : les étudiants paient en moyenne 253 euros par mois. D'une manière générale, attendez-vous à des loyers plus élevés dans les grandes villes de l'ouest de l'Allemagne et les grandes villes universitaires.

COÛT MOYEN D'UN STUDIO (30 M², CHARGES COMPRIS)

Les 4 villes les plus chères



Les 4 villes les plus abordables





ASTUCE : La plupart des étudiants en Allemagne débutent leurs études au semestre d'hiver. Seuls 10 % les commencent au semestre d'été, ce qui rend la recherche de logement à cette période largement plus facile.

Il est également plus aisé de chercher un logement, une fois le semestre débuté, car la demande est moins forte. Vous pouvez choisir un logement provisoire (sous-location) au cours des premières semaines ou des premiers mois.

Si vous ne souhaitez ni vivre en colocation ni en résidence universitaire, vous pouvez envisager de chercher un studio sur le marché locatif privé. Il faudra prévoir un budget conséquent.

Il est souvent difficile de signer un contrat pour une WG ou pour un studio du marché locatif privé sans être sur place. Mais vous pouvez tout à fait commencer vos recherches depuis l'étranger et convenir de quelques visites. Vous pouvez aussi choisir de trouver une solution de logement temporaire en sous-location auprès d'une personne partie étudier à l'étranger. Il est plus facile de convenir d'une telle solution depuis l'étranger.

L'option du logement contre services

En Allemagne, de nombreuses personnes âgées occupent de grandes surfaces. Les enfants sont partis et un déménagement serait trop fastidieux. Ils ont des chambres vides. Le principe du logement contre services consiste à habiter l'une d'elles en échange de quelques heures de ménage ou de jardinage.

Par principe, les services de soins sont exclus. Vous pouvez néanmoins offrir un certain nombre d'heures d'aide ou de soutien par mois au prorata de la surface de la chambre. Ainsi, il ne vous restera plus qu'à apporter une contribution aux charges (gaz, eau et électricité). Sur le site suivant, vous trouverez la liste des villes qui proposent un tel dispositif : www.wohnenfuerhilfe.info.

Arriver en Allemagne sans logement

Que faire si vos recherches avant le départ n'ont rien donné et si vous arrivez en Allemagne sans logement ? Vous devrez malgré tout trouver où dormir les premiers temps. Votre établissement d'accueil propose peut-être des solutions d'accueil temporaires ; pensez à interroger l'*International Office*. Sinon, vous pouvez prendre une chambre dans un hôtel, dans une auberge de jeunesse, une pension, un hostel... Ces solutions vous dépanneront quelques jours ; elles risquent à terme de peser sur votre budget.

Quelques adresses utiles pour votre recherche :

Les offres de logement sont nombreuses sur le web, utilisez les bonnes requêtes sur les moteurs de recherche : « Wohnung suchen », « Wohnung finden » ou « Wohngemeinschaft ». Voici une sélection de sites :

Résidences universitaires :

- Base de données du DAAD des résidences universitaires : www.daad.de/wohnheimfinder
- Les centres d'œuvres universitaires et sociales de votre lieu de résidence : www.studentenwerke.de/de/content/bewerbung-um-einen-wohnheimplatz-0

Colocations :

- WG-Gesucht.de : www.wg-gesucht.de
- Housing Anywhere : housinganywhere.com
- Kleinanzeigen: www.kleinanzeigen.de

Pour les studios et appartements :

- Immobilienscout24 : www.immobilienscout24.de
- Immowelt : www.immowelt.de

Surtout, n'oubliez pas de consulter les petites annonces accrochées dans votre établissement d'enseignement supérieur (*Schwarze Bretter*) ou publiées dans les journaux régionaux dont la plupart possèdent des éditions en ligne. Vous pourrez ainsi chercher votre logement depuis chez vous.



ooo



1.6 CHECK-LIST ET RÉTROPLANNING

18 mois
avant

Quel est mon projet, quelle offre y correspond ?

Je sais où trouver des informations :

- www.study-in-germany.de
- www.daad.de

Je prends de premiers contact

- avec les représentants du DAAD dans mon pays,
- avec une lectrice ou un lecteur allemand de mon établissement d'origine,
- lors des salons étudiants dans mon pays d'origine.

Je sais

- combien de temps je veux étudier en Allemagne,
- quel diplôme je vise,
- quelle matière je souhaite étudier,
- quels établissements proposent le cursus qui m'intéresse (www.myguide.de).

15 mois
avant

Est-ce que je remplis les conditions pour le cursus envisagé ?

- Diplôme secondaire / formation : puis-je étudier en Allemagne avec mes diplômes ? Sont-ils compatibles avec le cursus envisagé ? (www.myguide.de)
- Connaissances linguistiques : mes connaissances d'allemand et / ou d'anglais sont-elles suffisantes ? Dois-je attester d'autres connaissances linguistiques ?
- Financement : puis-je financer mes études en Allemagne ? Quelles bourses s'adressent à moi ? (www.funding-guide.de)

12 mois
avant

Candidature et suivi

- Je sais de quels documents j'ai besoin pour postuler : diplôme d'accès à l'enseignement supérieur, tests linguistiques, traductions assermentées et copies certifiées conformes.
- Je sais comment m'inscrire : via uni-assist ou directement auprès de l'établissement.
- Je connais les dates limites de candidature et je sais quand je dois envoyer mon dossier.

6 mois
avant

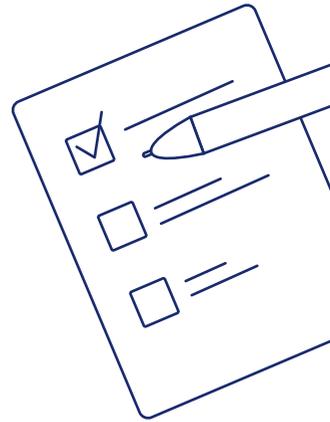
Comment me rendre en Allemagne et anticiper ce dont j'ai besoin ?

- Je sais comment me rendre en Allemagne.
- Je sais si j'ai besoin d'un visa. Si oui, de quel visa, comment puis-je l'obtenir, quels justificatifs sont nécessaires (financement, assurance maladie etc.), combien de temps prévoir pour son obtention ? Si les délais de candidature l'imposent, pensez à demander un visa en vue d'une candidature aux études en Allemagne.
- J'ai rempli toutes les obligations médicales, notamment les vaccins, avant mon départ.

4 à 5 mois
avant

Suis-je bien dans les temps ?

- J'ai envoyé mes dossiers de candidatures en tenant compte des délais.
- Je veux habiter en résidence universitaire : j'envoie ma candidature à temps, sans attendre l'admission dans le cursus.



3 mois
avant

Où vais-je habiter ?

- Je n'ai pas (encore) reçu d'avis d'admission aux cursus où j'ai postulé. Je commence à chercher un logement en sélectionnant des annonces et en prenant des contacts.
- Dans tous les cas, je trouve une solution d'hébergement pour les premières nuits.

**2 mois
avant**

Le compte à rebours a commencé... est-ce que tout est prêt ?

- Mon voyage est réservé.
- J'ai entamé ma recherche de logement et j'ai une solution provisoire pour les premières nuits.
- J'ai ouvert un compte bloqué dans le cadre de ma demande de visa.
- J'ai vérifié que ma couverture maladie est valable en Allemagne.
- J'ai rassemblé tous les documents nécessaires à mon départ et j'ai vérifié leur validité (voir paragraphe suivant).
- J'ai préparé une liste de voyage en tenant compte du climat en Allemagne. Si j'arrive pour le semestre d'hiver, je prévois des vêtements chauds.

**Dernière
minute**

Ai-je pensé à tous les documents importants ?

- Passeport ou pièce d'identité en cours de validité
- Avis d'admission de l'établissement ou confirmation du dépôt de candidature
- Un extrait de naissance (sous forme de traduction assermentée / de copie certifiée conforme et / ou, le cas échéant, d'original)
- Diplôme de fin d'études secondaire (sous forme de traduction assermentée / de copie certifiée conforme et / ou, le cas échéant, d'original)
- Diplômes de l'enseignement supérieur et attestations de langue (sous forme de traduction assermentée / de copie certifiée conforme et / ou, le cas échéant, d'original)
- le cas échéant, visa
- le cas échéant, attestation de financement
- le cas échéant, attestation de l'assurance maladie valable en Allemagne ou carte européenne d'assurance maladie
- le cas échéant, carnet de vaccination

Vous avez tout ? Bon voyage et bon démarrage en Allemagne !



← **VERS TON COURS
DE KITE SURF**

↓ **PLONGE DANS LE
MONDE SOUS-MARIN**

VERS LA PLAGE →

STUDY IN GERMANY: HELLO ADVENTURE



L'Allemagne possède des ressources insoupçonnées. Non seulement vous étudierez dans d'excellentes conditions mais vous y ferez des découvertes incroyables dans des lieux fascinants, comme ici à Rostock.

Plus d'infos sur [study-in-germany.de](https://www.study-in-germany.de)

AN INITIATIVE OF THE



Federal Ministry
of Education
and Research

Study in
Germany



Land of Ideas

2 VOS PREMIERS PAS EN ALLEMAGNE

Au cours des jours qui suivront votre arrivée en Allemagne, vous aurez une multitude de tâches à effectuer. Votre établissement d'accueil impose de s'inscrire sur place ? Vous devrez le faire dans les temps. Vous serez également amené à régler un certain nombre de formalités administratives, notamment si vous avez besoin d'une autorisation de séjour. Enfin, il vous faudra établir votre nouvel emploi du temps.

La liste paraît longue, mais vous saurez la surmonter car vous ne serez pas seul. Sur place, vous trouverez de nombreux soutiens.

Le chapitre suivant est là pour faire en sorte que vos premiers pas en Allemagne soient les plus faciles possibles !



ASTUCE : Prévoyez de préférence votre arrivée en dehors des week-ends. L'*International Office* de votre établissement d'accueil est fermé le samedi et le dimanche, de même que les banques et les administrations. De même, vous risquez de ne pas pouvoir emménager dans votre résidence étudiante, car le personnel ne travaillera pas. Qui plus est, le dimanche, tous les commerces sont fermés. Vous ne pourrez pas faire de courses.

2.1 VOS PREMIERS INTERLOCUTEURS

Le principal interlocuteur de votre établissement d'accueil à votre arrivée sera l'*International Office* (aussi appelé *Akademisches Auslandsamt*).

Il vous prodiguera tous les conseils nécessaires à vos premiers jours en Allemagne.

Il vous appuiera dans vos démarches auprès de l'administration et lors de votre inscription. Très souvent, il vous proposera aussi de l'aide pour la recherche de logement.

Le centre d'œuvres universitaires et sociales (*Studierendenwerk*) sera un interlocuteur important, notamment si vous habitez une résidence universitaire. C'est son personnel, par exemple, qui vous remettra la

clé de votre logement à votre arrivée. Mais en dehors de cela, vous croiserez régulièrement le *Studierendenwerk* : soit à la *Mensa*, soit autour de l'offre d'activités sportives ou de cours de langue. Il propose également des conseils sur la vie étudiante.

2.2 L'INSCRIPTION DANS VOTRE ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL

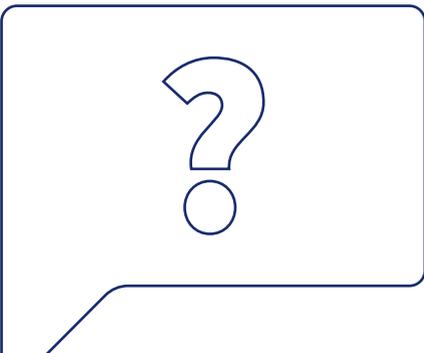
L'avis d'admission ne vous rend pas automatiquement étudiant de votre établissement d'accueil. Pour le devenir, vous devez passer par l'étape de l'inscription, appelée *Immatrikulation*. Dans certains établissements, la démarche s'effectue en ligne ou par correspondance, ce qui vous permet de la régler avant votre départ. Mais la plupart du temps, vous devrez vous inscrire sur place, en personne. Il est dans ce cas indispensable d'arriver en temps et en heure en Allemagne.

Vous trouverez le détail des dates d'inscription sur votre avis d'admission. Vous y trouverez également la liste des pièces nécessaires à votre inscription. En règle générale, vous devrez produire :

- votre avis d'admission
- votre justificatif d'assurance maladie
- votre justificatif de paiement de la cotisation semestrielle
- des photos d'identité
- une pièce d'identité en cours de validité et, le cas échéant, un visa
- le cas échéant, les originaux de vos diplômes

Si vous avez des questions à propos de l'inscription, adressez-vous en premier lieu à l'*International Office* ou au bureau des admissions de votre établissement d'accueil. Vous pourrez vérifier auprès d'eux que vous êtes bien en possession de tous les documents nécessaires à votre inscription.

Une fois inscrit, vous recevrez, le plus souvent par voie postale, votre carte d'étudiant et votre *Semesterticket*. Ces documents attestent de votre statut officiel d'étudiant en Allemagne. Ils vous donnent le droit de suivre les cours et de passer des examens. Ils vous donnent également accès à des infrastructures telles que la bibliothèque universitaire ou les équipements sportifs. Vous pourrez également bénéficier de réductions pour vos sorties culturelles.



2.3 VOS PREMIÈRES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES À L'ARRIVÉE EN ALLEMAGNE

Difficile d'échapper aux formalités administratives à votre arrivée en Allemagne.

Mieux vaut les anticiper. Informez-vous à l'avance sur le web. Vous pourrez identifier

les administrations auxquelles vous devez vous adresser et trouver leurs adresses en fonction de votre lieu de résidence.



ASTUCE : Comment trouver l'administration compétente ? Utilisez l'outil de recherche en ligne : [umziehen.de/behördenfinder](https://www.umziehen.de/behördenfinder). En entrant votre code postal ou votre adresse de résidence, vous verrez s'afficher la liste des administrations compétentes.

Vérifiez également en ligne quels sont les délais pour vos démarches et prenez rendez-vous à temps. Dans certaines administrations, il faut compter sur plusieurs semaines d'attente avant d'obtenir un rendez-vous. Pensez à vous tourner vers l'*International Office* de votre établissement d'accueil.

Il a l'expérience des procédures administratives et pourra sûrement vous conseiller ou vous appuyer dans vos démarches.

En règle générale, montrez-vous patient. Les démarches administratives sont, par définition, lentes.



ASTUCE : Besoin d'une traductrice ou d'un traducteur ? Vous ne parlez pas (bien) allemand ? Mieux vaut se faire accompagner dans vos démarches par un locuteur germanophone. L'allemand administratif est parfois très complexe et la présence d'un germanophone à vos côtés pourrait grandement vous faciliter la tâche. Interrogez l'*International Office* : il sera peut-être en mesure de vous proposer un accompagnement.

2.3.1 Le registre des résidents (*Einwohnermeldeamt*)

Quiconque réside en Allemagne est dans l'obligation de se signaler auprès du registre des résidents (*Einwohnermeldeamt*). Dès que vous aurez une adresse, vous devrez vous adresser en priorité à cette administration et remplir le formulaire d'enregistrement correspondant.

Vous devrez conserver précieusement le document fourni. Cette démarche est gratuite dans la grande majorité des administrations.

Vous n'avez que deux semaines pour la réaliser à compter de votre installation.

REGISTRE DES RÉSIDENTS



Einwohnermeldeamt, Bürgerbüro ou *Bezirksamt* : telles sont les dénominations de l'administration où vous devrez déclarer votre résidence. Dans les grandes agglomérations, comptez sur des temps d'attente longs. Si possible, prenez de préférence rendez-vous en ligne, ce qui vous évitera des heures de queue. Si l'administration ne vous propose pas de rendez-vous sous quinze jours, ce n'est pas grave. En cas de contrôle, vous devrez attester que vous avez bien pris rendez-vous auprès de l'administration au cours de la période légale.

Pour la démarche auprès du registre des résidents, vous devrez présenter les documents suivants :

- une pièce d'identité en cours de validité et, le cas échéant, un visa,
- une attestation de logement de votre bailleur.

Si vous n'avez pas besoin de visa pour séjourner en Allemagne, le registre des résidents vous délivrera immédiatement une autorisation de séjour. Dans certains cas, vous devrez également attester de votre couverture maladie et de ressources suffisantes.

Attention : si vous déménagez, même au sein de la même ville, vous devrez répéter la démarche et signifier au registre des résidents votre nouvelle adresse.

2.3.2 Les services d'immigration

Vous êtes entré sur le territoire allemand avec un visa ? Ou vous en étiez exempté et vous devez obtenir un titre de séjour à votre arrivée en Allemagne ? Dans ce cas, vous devrez vous rapprocher de l'office des étrangers. Ce sont des administrations municipales en charge de toutes les questions relatives aux titres de séjour.



C'est auprès de cette administration que vous solliciterez un titre de séjour. Votre demande doit être faite dans les trois mois qui suivent votre arrivée. Pour cela, vous devez vous présenter à l'administration.

En règle générale, vous devrez présenter les documents suivants :

- une pièce d'identité en cours de validité et, le cas échéant, votre visa,
- la confirmation d'enregistrement au registre des résidents,
- une attestation d'assurance maladie,
- une confirmation d'inscription,
- le cas échéant : justificatif de ressources, certificat médical, bail, photo répondant aux critères biométriques.

Renseignez-vous en ligne sur les pièces exigées par l'administration de votre lieu de résidence. Lors de votre rendez-vous, vous devrez absolument produire l'intégralité des documents exigés. Dans le doute, prévoyez plus que pas assez. Si une pièce manque, vous serez dans l'obligation de fixer un nouveau rendez-vous.

Prévoyez également de régler des frais administratifs lors de cette démarche. Ils se situent généralement autour de 100 euros. Renseignez-vous à l'avance sur le montant pratiqué par l'administration.

Pour toutes les questions de titres de séjour, vous trouverez des interlocuteurs qualifiés à

l'*International Office* de votre établissement d'accueil.

Votre autorisation de séjour prendra la forme d'un titre de séjour électronique (eAT). Il s'agit d'une carte à puce qui contient un certain nombre de données. Elle est émise dans un délai compris entre trois et six semaines après le dépôt de la demande et vous devrez la retirer en main propre. L'eAT a une durée de validité maximale de deux ans. Si vous étudiez plus longtemps, vous devrez impérativement demander une prolongation de votre titre avant l'expiration de celui-ci.

Attention : lors de la demande de prolongation de votre titre de séjour, vous devrez prouver que vous suivez correctement et assidûment vos études. Vous devrez à nouveau attester de ressources suffisantes avec un justificatif de ressources, par exemple avec un nouveau dépôt sur un compte bloqué.

2.4 L'ORGANISATION DES ÉTUDES

Les études supérieures n'ont pas grand-chose à voir avec les études secondaires. C'est particulièrement vrai pour ce qui est des études en Allemagne. Vous n'allez pas recevoir d'emploi du temps fixe au début du semestre auquel vous devrez vous tenir. Dans une certaine mesure, vous êtes libre de constituer celui-ci comme bon vous semble. En contrepartie, vous devrez faire preuve d'autonomie et d'esprit d'initiative. À ce titre, les paragraphes suivants vous apportent quelques conseils.



COMMENT EST ORGANISÉ VOTRE ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL ?

En Allemagne, vous rencontrerez un certain nombre de termes inconnus : *Fakultäten, Fachbereiche, Institute, Seminare*. Ne soyez pas perdu, tout est simple : les différentes disciplines sont réunies en facultés (*Fakultäten*) ou départements disciplinaires (*Fachbereiche*), comme par exemple la faculté de sciences sociales. Celle-ci se compose d'instituts (*Institute*) ou de séminaires (*Seminare*). Dans notre exemple, l'Institut de sciences politiques appartiendrait à la faculté de sciences sociales. Un certain nombre de chaires (*Lehrstühle*) sont rattachées aux instituts. Elles sont occupées par des professeurs et le personnel enseignant. Les personnes rattachées à un institut possèdent généralement un bureau dans les locaux de l'institut ou dans un bâtiment distinct. Vous allez rapidement vous y retrouver !

Comme à chaque étape, vous trouverez encore du soutien. Participez par exemple aux séminaires d'accueil et d'introduction aux études, proposés par la plupart des instituts et les représentations d'étudiants.

Les *International Offices* proposent généralement des séminaires d'orientation. Participez par exemple à une visite de la bibliothèque ! Des rendez-vous y sont régulièrement organisés pour les nouveaux usagers.

Mais comment composer son emploi du temps ? Dans son règlement des études, chaque cursus fixe les modules à valider. Ces modules sont souvent constitués de différents enseignements autour d'une thématique commune.

Vous êtes libre de combiner ces enseignements comme vous le souhaitez.

Pour faire les bons choix, nous vous conseillons de vous procurer le descriptif des enseignements (*Vorlesungsverzeichnis*) dispensés dans votre cursus. Il en existe notamment une version commentée (*Kommentiertes Vorlesungsverzeichnis*), généralement disponible sur Internet. Vous y trouverez le descriptif détaillé des cours, le type d'enseignement et le nombre de *Credit Points* correspondant.



ASTUCE : Si un séminaire vous intéresse particulièrement, pensez à vous inscrire le plus rapidement possible. Certains séminaires sont en effet très prisés en raison du thème abordé ou de l'enseignant.

Voici les formes les plus répandues d'enseignement :

- **Les cours magistraux** (*Vorlesungen*) : Ils se tiennent souvent devant un public très nombreux. L'enseignant lit son cours. Les interactions avec les étudiants sont rares.
- **Les séminaires** (*Seminare ou Kurse*) : Le nombre de participants est limité et le partage du savoir est plus interactif. Les séminaires donnent lieu à de nombreux débats.
- **Les TD** (*Tutorien ou Übungen*) : Le contenu des cours magistraux et des séminaires y est mis en application et approfondi.
- **Les cours de révision** (*Repetitorien*) : Dans ces cas, on révisera les notions déjà abordées afin de se préparer spécifiquement aux examens.

De nombreux enseignements donnent lieu à un examen obligatoire. Ils prennent des formes variées :

- **Klausur** (le devoir sur table) : Il s'agit d'une épreuve écrite sur un sujet en lien avec le contenu des enseignements. Elle a généralement lieu à la fin du semestre ou pendant les vacances semestrielles.
- **Hausarbeit** (le devoir maison) : Vous devez écrire un essai sur un sujet préalablement défini. Vous aurez généralement la possibilité d'y travailler pendant les vacances semestrielles, mais il arrive qu'on vous demande de le rendre à la fin du semestre.
- **Referat** (l'exposé) : Vous tenez un exposé devant les autres étudiants sur un sujet précis pendant un séminaire au cours du semestre.
- **Mündliche Prüfung** (l'oral) : Vos connaissances sur le contenu d'un enseignement peuvent aussi être évaluées à l'oral. Les examens oraux se tiennent généralement à l'issue du semestre ou pendant les vacances semestrielles.

LES CREDIT POINTS SELON L'ECTS



L'Allemagne applique le barème fixé par l'*European Credit Transfer and Accumulation System* (ECTS). Le barème ECTS mesure la quantité de travail nécessaire à l'achèvement d'un cycle d'études. L'obtention d'un crédit ECTS correspond à une somme de travail comprise entre 25 et 30 heures. En règle générale, la validation d'un semestre d'études équivaut généralement à 30 *Credit Points*. Ainsi, pour achever un cursus de *Bachelor*, vous devrez justifier d'un nombre de *Credit Points* compris entre 180 et 240. Pour un *Master*, ce chiffre sera compris entre 60 et 120. Faites le calcul des heures... Vos études vont être intenses !

2.5 D'AUTRES SOUTIENS POUR VOS ÉTUDES

Les *International Offices* et les *Studierendenwerke* ne sont pas uniquement là pour vous aider dans vos démarches administratives. Ils organisent de nombreux événements au cours desquels vous pourrez lier de premiers contacts. Ils proposent également un suivi personnalisé.

Ainsi, la plupart des *International Offices* ont une offre adaptée au début des études pour les étudiants étrangers. Cela prend la forme de séminaires d'introduction aux études ou de programmes d'accueil incluant une soirée (*Welcome Event*), voire une semaine d'intégration (*Welcome Week*). Certains proposent même des services pour vous accueillir à la gare ou à l'aéroport.



ASTUCE : Dans la plupart des établissements d'enseignement supérieur, les programmes d'accueil ne sont pas réservés aux étudiants étrangers. Ils s'adressent aussi aux nouveaux étudiants : cela va de l'organisation d'une soirée dans un bar à l'organisation d'un jeu de piste en ville. Sachez également que les différents instituts proposent également leurs propres événements à destination des nouveaux étudiants. N'hésitez pas à y prendre part. Vous aurez la possibilité de faire la connaissance d'étudiants allemands qui, comme vous, sont nouvellement arrivés et cherchent des contacts. Certaines solides amitiés sont nées lors de tels événements !

Les *International Offices* proposent souvent des programmes de tutorat, appelés **Buddy Programme**. À un étudiant étranger, on attribue un autre étudiant qui deviendra son tuteur. Celui-ci aidera l'étudiant dans ses démarches administratives au quotidien et dans l'organisation de ses études.

La plupart du temps, les tuteurs sont des étudiants expérimentés, bien avancés dans leurs études. Si cela vous intéresse, n'oubliez pas de demander à l'*International Office* s'il peut vous mettre en lien avec un *Buddy*.



ASTUCE : Le même principe de programmes *Buddy* existe à l'échelle de certaines villes. Dans ce cas, les tuteurs ne sont pas forcément des étudiants, mais ce sont de simples habitants qui souhaitent faciliter l'arrivée des étudiants étrangers. Parmi eux, on trouve beaucoup de personnes âgées. Cela peut donner lieu à de belles amitiés intergénérationnelles. Pensez à vous renseigner auprès de votre ville d'accueil.

Si vous logez en résidence étudiante, il existe peut-être un ou des **tuteurs** dans votre résidence pour vous venir en aide. Interrogez le *Studierendenwerk*.

Sachez enfin que dans chaque établissement, il existe des **organisations étudiantes** dont les représentants sont élus par leurs pairs. Ces organisations portent souvent le nom d'ASTA (*Allgemeiner Studierendenausschuss*), StuRa (*Studierendenrat*) oder StuPa (*Studierendenparlament*). Elles sont souvent à l'origine d'une programmation sportive, culturelle ou de loisirs et vous donneront des conseils utiles pour votre recherche de logement ou de jobs étudiant. Elles proposent aussi parfois des cours de langue.

Pensez à consulter l'organisation étudiante de votre établissement d'accueil pour connaître son actualité.

Vous rencontrerez aussi souvent des **groupes d'étudiants étrangers** dans votre établissement d'accueil. Ils sont là pour faciliter les contacts entre étudiants, notamment envers les nouveaux arrivants. Ils sont à l'origine de nombreuses fêtes, d'excursions ou de *Stammtische*, des rendez-vous réguliers donnés dans un bar ou un café.

En cas de questionnements sur votre cursus, rapprochez-vous de préférence de **l'association de votre discipline** (*Fachschäftsvertretungen* ou *Fachschaft*). Il s'agit d'un groupe d'étudiants élus qui représentent les intérêts des étudiants de la discipline. La *Fachschaft* pourra notamment vous aider à constituer votre emploi du temps ou à vous repérer. Mais elle joue aussi le rôle de facilitateur social : les *Fachschaften* sont connues pour organiser des séminaires d'information pour les nouveaux étudiants mais aussi des soirées.



D'AUTRES ADRESSES POUR VOUS AIDER

- *Bundesamt für Migration und Flüchtlinge* (BAMF) : Cette administration vous aide sur toutes les questions d'immigration (→ www.bamf.de)
- *Bundesagentur für Arbeit* (BA) : L'agence pour l'emploi vous aide dans la recherche d'emploi et, le cas échéant, vous donne une autorisation de travail (→ www.arbeitsagentur.de)
- *Krankenkassen* : Les caisses d'assurance maladie vous renseignent sur votre couverture maladie (informations également sur le site du DAAD → www.daad.de/krankenversicherung).
- *Finanzamt* : Cette administration vous donnera des renseignements sur les impôts (déclaration, identifiant). (→ www.finanzamt.de)



3 COMMENT PROFITER PLEINEMENT DE SON SÉJOUR EN ALLEMAGNE

Vous avez désormais pris vos marques en Allemagne. Le présent chapitre est là pour vous donner quelques conseils sur la manière de profiter au maximum de votre expérience. Pour beaucoup, cela va bien au-delà de la seule réussite dans les études. Il s'agit de faire des rencontres, de nouer des amitiés, d'améliorer ses connaissances d'allemand et d'engranger de premières expériences professionnelles au cours de vos études. Qui sait ? L'Allemagne vous plaira peut-être tellement que vous envisagerez d'y rester au terme de vos études... Les chances sont grandes que ce soit le cas. Nous voulons vous indiquer comment les mettre toutes de votre côté.

Mais naturellement, un déménagement dans un pays inconnu ne va pas toujours de soi. Ce chapitre vous dira quoi faire en cas de problèmes et vous indiquera vers qui vous tourner si vous avez besoin d'aide.

3.1 NOUER DES CONTACTS... ET DES AMITIÉS

Votre bien-être en Allemagne ne saurait reposer sur votre seul succès dans vos études. Il dépendra aussi en grande partie de la

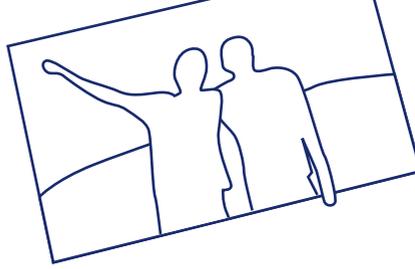
manière dont vous vous intégrerez en rencontrant de nouvelles personnes, notamment dans vos temps libres.

Dans les grandes universités, où les étudiants sont parfois très nombreux, ce n'est pas toujours chose aisée. Pourtant, gardez bien en tête que beaucoup de vos camarades sont aussi nouvellement arrivés et cherchent aussi à lier connaissance. Ne pensez pas que vous êtes le seul dans votre situation. Cela vous aidera sans doute à franchir le premier pas et à surmonter votre timidité. Voilà quelques idées de la manière dont vous pourrez facilement établir de nouveaux contacts.

La plupart des établissements supérieurs proposent des **séminaires d'orientation** (par ex. Erasmus +) spécialement pensés pour les étudiants étrangers. Demandez les dates de ces manifestations à l'*International Office*, à votre institut ou aux organisations étudiantes.

Et surtout : allez-y ! Vous y trouverez des étudiants inscrits en premier semestre, qui, comme vous, cherchent des contacts.

Les mêmes acteurs organisent aussi des rencontres récurrentes. Cela peut être sous la forme de *Stammtisch* où l'on fixe un



rendez-vous régulier dans un café ou dans un restaurant. Des soirées où l'on cuisine ensemble sont aussi proposées. Ce sont autant de rencontres informelles au cours desquelles vous pourrez facilement discuter et lier connaissance avec des personnes avec lesquelles vous pourrez programmer d'autres sorties. Pensez également aux soirées étudiantes qui ont lieu régulièrement.

Sachez également que chaque établissement abrite un certain nombre d'associations généralement dédiées à un thème précis. Vous aimez chanter ? Inscrivez-vous à la chorale universitaire ! Vous aimez le théâtre ? Il existe souvent un ou plusieurs groupes au sein de chaque établissement...

À moins que vous ne préfériez débattre ? Les clubs de débats ou des groupements politiques d'étudiants sont nombreux. En tout cas, prenez le temps de découvrir les associations présentes au sein de votre établissement d'accueil.

Si vous pratiquez une religion, vous trouverez aussi des **organisations religieuses étudiantes**. L'ensemble des principales religions est généralement représenté. Dans ces organisations, on ne se retrouve pas uniquement autour du culte, mais on peut également prendre part à des excursions, à des fêtes et bien d'autres événements.

L'intégration dans les programmes internationaux

Si vous avez été admis dans un programme international, cela sera encore plus simple de rencontrer de nouvelles personnes, même si vous ne parlez pas encore allemand. Dans ces programmes, vous serez une majorité en provenance de l'étranger ou d'une autre ville. Tout le monde partagera le souci de s'intégrer rapidement.

Le sport universitaire constitue également un excellent moyen de faire de nouvelles connaissances. L'offre de disciplines est très variée. Si votre lieu d'études se trouve à proximité de la mer ou d'une étendue d'eau, vous aurez accès à certains sports nautiques (dont la voile). Les sports collectifs, les sports de raquette, la gymnastique, l'athlétisme, sans oublier le yoga, sont généralement proposés. Autre avantage : ces activités sont pour la plupart gratuites. Vous trouverez le détail de l'offre de sport universitaire sur le site de votre établissement d'accueil.

N'oubliez pas non plus de suivre celui-ci sur les réseaux sociaux. Que ce soit sur Facebook ou sur Instagram, il publie un certain nombre de rendez-vous et d'événements où vous pourrez faire des rencontres. Vous pouvez aussi suivre le compte « Study in Germany ».

3.2 APPRENDRE L'ALLEMAND ET PROGRESSER

Vous aurez beau ne pas avoir nécessairement besoin de parler allemand pour vos études, la maîtrise de la langue facilitera grandement votre quotidien. Voici toute une série d'indications sur les possibilités d'améliorer vos connaissances d'allemand au cours de votre séjour.

En Allemagne, vous pourrez suivre des **cours de langue** correspondant à votre niveau. Renseignez-vous auprès du **centre de langues** (*Sprachenzentrum*) de votre établissement d'accueil sur son offre linguistique. Elle est généralement gratuite et parallèle au déroulement du semestre.

Vous trouverez aussi de nombreuses offres d'opérateurs linguistiques, publics ou privés. Les *Goethe-Institute* sont particulièrement renommés, de même que les cours d'éducation populaire (*Volkshochschulen*) ou les cours de la *Deutsche Welle*. À cela s'ajoutent des offres de cours privés sur votre lieu de séjour et des offres en ligne. Ces dernières solutions sont souvent onéreuses.

Vous pouvez également envisager de participer à des **cours d'été** (*Sommersprachkurse*). Cette offre, disponible pendant la pause estivale, vous permettra d'améliorer vos compétences linguistiques. La plupart des établissements supérieurs proposent des cours d'été correspondant à différents niveaux de maîtrise de la langue. Vous trouverez l'offre qui vous correspond sur www.daad.de/sommerkurse. Attention : les cours d'été sont payants.

Vous pouvez aussi vous améliorer sans passer par les institutions précitées. Avez-vous déjà entendu parler de **tandem linguistique**? Deux personnes décident de se retrouver régulièrement pour converser dans la langue maternelle de l'autre et se corriger. L'*International Office* propose souvent ce genre de tandems. Interrogez-le ! Vous pourrez aussi passer une annonce de ce genre en ligne, notamment via les réseaux sociaux ou des plateformes gérées par votre établissement d'accueil.



ASTUCE: Vous voulez tester ou améliorer vos compétences en allemand ? Franchissez le pas et retrouvez d'autres étudiants pour un café, allez en soirée et obligez-vous à parler allemand. Vous pouvez aussi choisir de devenir bénévole dans une association, d'aller voir les films en allemand au cinéma ou de regarder la télévision. Ne cédez pas à la tentation de l'anglais, même si vous le parlez mieux...

3.3 STAGES ET JOBS ÉTUDIANTS : DÉCOUVRIR LE MONDE DU TRAVAIL

Faire des études en Allemagne vous offre une chance unique de côtoyer le marché du travail allemand, en particulier si vous envisagez de rester à l'issue de vos études. C'est l'occasion ou jamais de vous familiariser avec.

Vous avez deux options : trouver soit des stages en lien avec vos études, soit un job étudiant.

3.3.1 Les stages

Les stages vous offrent l'occasion de glaner de premières expériences professionnelles. Vous pouvez par exemple choisir d'approfondir un aspect important de vos études ou de vous spécialiser sur un sujet précis. Mais le stage est aussi l'occasion de découvrir certaines activités et de voir si elles vous plaisent ou non. Les stages constituent une étape importante de votre futur professionnel. Ils vous permettront en outre d'établir des contacts en dehors de vos études, susceptibles de vous servir ultérieurement dans votre parcours.

Pour chaque cursus, vous pouvez faire **un stage sur une base volontaire**. Dans ce cas, le même cadre légal s'applique que pour un job étudiant, à savoir : depuis mars 2024, les étudiants issus d'autres pays que ceux de l'UE ou de l'EEE n'ont pas le droit de travailler, au-delà de 140 jours par an, sans autorisation des services d'immigration et de l'agence pour l'emploi. Plus de

détails dans le paragraphe suivant sur les jobs étudiants.

Dans certains cursus, **les stages sont obligatoires**. Le règlement des études (*Studienordnung*) précise si vous vous trouvez ou non dans ce cas. Il précise également la durée, le type de mission et éventuellement le lieu de votre stage. Si votre cursus est assorti d'un stage obligatoire, vous aurez souvent, au sein de votre institut, un interlocuteur dédié à ces questions. Rencontrez-le pendant ses heures de rendez-vous (*Sprechstunde*). Il vous donnera des conseils utiles et vous transmettra peut-être des offres de stages d'entreprises ou d'organisations.

À savoir : les stages obligatoires obéissent à une autre réglementation que les stages volontaires ou les jobs étudiants. Si vous êtes originaire d'un pays hors UE ou EEE, vous aurez l'autorisation de travailler plus de 140 jours par an sans autorisation spéciale. Vos jours de stages ne seront d'ailleurs pas décomptés de votre crédit de 140 jours de travail par an.

Il existe des plateformes de publication d'offres de stages. Elles sont souvent directement liées aux instituts, aux facultés ou aux établissements, via le *Career Centre*. Cette offre est complétée par une offre en ligne, spécialisée dans les différents domaines professionnels. Et n'oubliez pas de vous renseigner auprès de vos camarades d'études. Ils auront sûrement des conseils à vous donner sur la recherche de stage.



LES STAGES OBLIGATOIRES

Les conditions dans lesquelles vous devez effectuer votre stage obligatoire sont énoncées dans le règlement des études. Afin de vérifier si votre stage remplit bien ces conditions, vous devrez prendre contact avec le responsable des stages afin qu'il valide votre offre de stage. Surtout ne vous lancez dans aucun stage avant d'avoir cette autorisation préalable. Vous prenez le risque qu'il ne soit pas validé.

Rétribution des stages

En Allemagne, il existe un salaire horaire minimum, actuellement fixé à 12 euros par heure. Ce salaire minimum ne s'applique pas forcément aux stages. Un stage obligatoire peut même s'en écarter. Dans le cas d'un stage sur la base du volontariat, le stage sera rémunéré à hauteur du salaire minimum, pour le cas où il dépasse trois mois. Dans la plupart des cas, les textes ne prévoient pas de salaire obligatoire pour les stages. Tenez en compte dans votre recherche et vérifiez rapidement si votre stage est rémunéré et, si oui, à quelle hauteur.

Plus d'informations sur les stages sur le site du DAAD www.daad.de/praktikum.

3.3.2 Les jobs étudiants

Un job étudiant vous permet d'acquérir de premières expériences sur le marché du travail, tout en vous permettant de gagner un peu d'argent. Ne sous-estimez cependant pas l'investissement en temps nécessaire à vos études. Des jobs d'appoint ne vous permettront pas de financer intégralement vos études, d'autant plus que les étudiants sont soumis à une réglementation précise pour pouvoir travailler.

Si vous êtes ressortissant d'un pays de l'UE ou de l'EEE, vous pouvez, au même titre que les étudiants allemands, accéder librement au marché du travail. Si vous travaillez plus de 20 heures par semaine, vous êtes assujéti au régime de cotisations sociales. Sans compter sur le fait qu'une telle charge horaire risque de nuire à vos études.

Si vous venez d'un autre pays, les règles suivantes s'appliqueront à vous :

- À compter de mars 2024, vous n'aurez le droit de travailler que 140 jours (ou 280 demi-journées) par an. Toute activité d'indépendant ou de *freelance* fera l'objet d'un examen particulier.
- Si vous souhaitez travailler au-delà de ce volume, vous devrez préalablement obtenir l'autorisation de l'agence pour l'emploi et de l'office des étrangers.
- Il existe une exception pour les auxiliaires scientifiques qui travaillent dans les établissements d'enseignement supérieur. La limitation ne s'applique pas, même si les personnes concernées devront quand même signaler leur activité auprès de l'office des étrangers.

Plus d'informations sur
www.daad.de/arbeiten.

Les jobs étudiants sont très variés. De nombreux étudiants travaillent en tant qu'**auxiliaires scientifiques** (*wissenschaftliche Hilfskräfte*) dans les établissements d'enseignement supérieur. Ils sont alors attachés à une chaire et vont effectuer des travaux de recherche pour les professeurs, travailler en bibliothèque ou encadrer d'autres étudiants. Ces postes ont un double avantage : d'une part, ils ne sont pas soumis à la règle des vingt heures hebdomadaires ; d'autre part, vous travaillerez dans un environnement cohérent par rapport à vos études.

À cela s'ajoutent des jobs étudiants classiques : serveur dans un café ou en club de nuit, accueil sur les salons, livreur... Les entreprises emploient aussi des étudiants qu'on appelle alors *Werkstudierende*. Elles leur proposent des missions qui sont éventuellement en lien avec leurs études. Il faut être déjà avancé dans ses études pour pouvoir accéder à ces jobs.

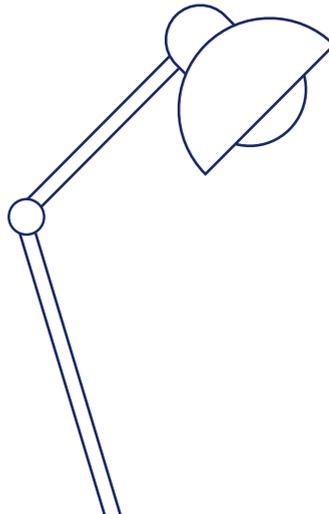
Si vous êtes en quête d'un job étudiant, regardez les annonces en ligne sur le site de votre établissement d'accueil ou sur le mur d'annonces (*Schwarze Bretter*). Vous trouverez aussi des annonces dans les agences locales pour l'emploi ou dans la presse régionale. Sans oublier les nombreux sites privés en ligne.

3.4 RESTER EN ALLEMAGNE APRÈS SES ÉTUDES

Et si la vie en Allemagne vous plaisait à tel point que vous envisagiez d'y rester à l'issue de vos études ? Sachez que les chances d'y arriver sont plutôt élevées.

La majorité des étudiants étrangers choisissent de rester en Allemagne à l'issue de leurs études. Un an après l'obtention de leur diplôme, ils sont encore deux tiers à vivre en Allemagne ; près de la moitié au bout de cinq ans. Même 10 ans après, ils sont encore près de 40 % à résider sur le territoire allemand. Un tiers d'entre eux possède un titre de séjour lié à un emploi, un autre tiers possède même la nationalité allemande.

Nous vous précisons ici quelles sont les modalités pour s'installer à l'issue de ses études et quelles sont les chances de vous insérer sur le marché du travail allemand.



3.4.1 Le cadre légal

Le cas le plus simple concerne, à nouveau, les ressortissants des pays de l'UE et de l'EEE. Vous pouvez accéder librement au marché du travail allemand, au même titre que les ressortissants allemands.

Pour les autres, d'autres règles s'appliquent. Sachez tout d'abord que vous pouvez demander une prolongation de **votre titre de séjour pouvant aller jusqu'à 18 mois**, à l'obtention de votre diplôme. Cela vous laisse le temps de chercher un emploi correspondant à vos qualifications. Dans ce cas, vous devrez cependant attester de ressources suffisantes pendant la

durée de votre séjour ainsi que d'une couverture maladie. Vous aurez la possibilité de travailler pendant cette période dans tous les secteurs d'activité.

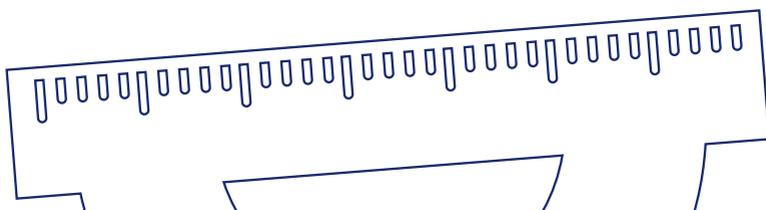
Si, au cours de ces 18 mois, vous décrochez un emploi, vous pourrez obtenir un **titre de séjour lié à votre activité professionnelle**. Depuis mars 2024, vous n'êtes plus dans l'obligation de trouver un emploi en lien avec votre diplôme et la discipline que vous avez étudiée. Il subsiste cependant une exception pour certaines activités réglementées (p.ex. médecine) ou pour les titulaires de la carte bleue européenne.



ASTUCE: Avec un premier diplôme en poche, vous pouvez choisir de postuler à une formation en alternance menant à des emplois qualifiés.

Au bout de deux années d'activité professionnelle, vous pouvez, sous certaines conditions, obtenir **une carte de résident permanent**, à savoir un titre de séjour à durée indéterminée. Le gouvernement allemand a introduit en 2023 une nouvelle législation qui doit faciliter l'accès à l'emploi et la résidence des étrangers qualifiés.

Celle-ci s'applique depuis 2023 ; certaines mesures entreront en vigueur en 2024. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet sur le portail du gouvernement fédéral « *Make it in Germany* » : www.make-it-in-germany.com.





ASTUCE : La carte bleue européenne

Depuis novembre 2023, son obtention est soumise à de nouvelles conditions et critères (dont un diplôme de fin de cycle et une offre concrète de travail). La liste des métiers en tension est en cours d'actualisation. Vérifiez les conditions actuelles d'accès sur le site → www.bamf.de/blauekarte.

3.4.2 Vos chances sur le marché allemand du travail

Jamais les chances de trouver un travail en Allemagne n'ont été aussi élevées. Cela vaut également pour la main d'œuvre hautement qualifiée.

Certains diplômés sont plus recherchés que d'autres. La demande en **médecins** est particulièrement forte actuellement, non seulement dans les hôpitaux mais aussi chez les médecins libéraux. Elle risque de rester élevée car de nombreux praticiens vont, d'ici peu, partir en retraite. Dans les *Länder* de l'est de l'Allemagne, il est difficile de trouver des médecins généralistes pour reprendre certains cabinets. Mais l'Allemagne manque également d'**ingénieurs, de spécialistes informatiques et de scientifiques**.

En Allemagne, le tissu de PME joue un rôle important dans l'économie. La plupart des entreprises relèvent en effet de cette catégorie.

Leur importance se traduit sur le marché du travail : une confortable moitié des salariés travaille dans une petite ou moyenne entreprise. Si vous êtes à la recherche d'un emploi, c'est en priorité vers ce genre d'entreprises qu'il faudra vous tourner. Dans les grandes entreprises, moins nombreuses, la concurrence autour d'emplois souvent mieux rémunérés est souvent plus grande.

Hidden Champions

L'Allemagne est le pays de nombreux leaders du marché mondial qu'on appelle les *Hidden Champions*. Ces entreprises sont leaders de leur secteur, mais pas forcément connues de tous. Il s'agit la plupart du temps d'entreprises familiales, parfois implantées dans des zones rurales.

Peu importe votre diplôme, vos chances de trouver un emploi seront d'autant plus grandes que vous maîtriserez l'allemand. Vous ne pourrez pas exercer comme médecin si vous ne parlez pas correctement allemand.

C'est le cas de nombre d'autres métiers. Profitez de vos études pour apprendre la langue. Seules les centres de recherche et les grandes entreprises internationales font exception. L'anglais est souvent la langue

principale d'échange et sa parfaite maîtrise suffira à vous adapter. Mais sans un minimum de connaissances en allemand, votre quotidien sera plus compliqué, que vous soyez étudiant ou actif.

UN PORTAIL POUR LES DIPLÔMÉS ÉTRANGERS



Sur → www.make-it-in-germany.com, vous trouverez des conseils pensés pour les diplômés étrangers cherchant à travailler en Allemagne. Il contient des informations exhaustives sur la recherche d'emploi et sur les titres de séjour. Il publie aussi des offres d'emploi que vous pourrez consulter de manière ciblée. Ce portail est porté par le gouvernement fédéral allemand.

3.5 QUE FAIRE EN CAS DE PROBLÈME ?

Même si vous vous sentez bien en Allemagne, sachez que des études, en particulier à l'étranger, sont une période intense. Il est bon de savoir vers qui se tourner en cas de problème.

3.5.1 En cas de maladie

Lors de votre inscription, vous avez dû attester de votre couverture maladie. Dès lors que vous êtes malade, n'hésitez pas à aller chez le médecin. Le corps médical allemand est à la pointe de la médecine et très bien formé.

Les frais de santé liés à votre visite seront pris en charge par votre caisse d'assurance maladie. Cette offre est complétée par de nombreuses pharmacies qui peuvent vous apporter des conseils et vous délivrer certains médicaments. Sans ordonnance, vous devrez payer ces médicaments de votre poche.

En cas de maladie, le premier réflexe est de consulter le médecin généraliste (*Hausarzt* ou *Arzt für Allgemeinmedizin*).

Il traite les maladies et vous prescrit les médicaments dont vous avez besoin. Avec l'ordonnance, vous pourrez les obtenir en pharmacie, moyennant le paiement d'une faible franchise.



ASTUCE: Les médecins généralistes sont les premiers à solliciter en cas de maladie. Pour repérer les cabinets proches de votre résidence, faites une recherche sur → www.kbv.de/arztsuche.

Sachez que les cabinets de médecins généralistes ne sont ouverts qu'en semaine. Si vous tombez malade un week-end et que vous ne pouvez pas attendre le lundi, contactez un cabinet de garde. Pour les trouver, entrez dans un moteur de recherche la requête „Bereitschaftspraxis + nom de votre ville“. Ou bien appelez le numéro 116 117 (www.116117.de). S'il n'existe pas de cabinet de garde sur votre lieu de résidence, allez directement à l'hôpital. Celui-ci peut vous accueillir en première intention. Dans les cas de grande urgence, appelez le 112 pour l'envoi d'une ambulance. Là encore, les frais seront pris en charge par votre caisse d'assurance maladie.

Attention : le cabinet de garde est là pour les problèmes de santé courants, pas pour les cas graves. Si urgence médicale, rendez-vous immédiatement à l'hôpital le plus proche ou faites venir les secours.

Les visites chez un spécialiste sont également couvertes par votre assurance maladie. Soit vous serez redirigé par votre médecin généraliste, soit vous prenez directement rendez-vous. Tout dépend de la spécialité.

Vous pourrez en effet vous adresser directement à un dentiste, pour un simple contrôle ou en cas d'urgence dentaire. Prenez garde aux délais, souvent plus longs, pour obtenir un rendez-vous chez un spécialiste.

Vous avez peur d'aller chez le médecin si vous ne parlez pas suffisamment allemand ? Rassurez-vous : la plupart des médecins parlent correctement anglais, voire d'autres langues. Si vous le jugez nécessaire, vous pouvez demander à l'*International Office* qu'il mette à votre disposition un accompagnant capable d'interpréter lors de la visite.

3.5.2 Le soutien psychologique

Vivre longtemps éloigné de chez soi, dans un environnement étranger, peut être source de mal être. Les études sont parfois aussi source d'un stress intense quand les cours sont dispensés dans une langue étrangère et dans un cadre inconnu. Tout cela est parfaitement normal.

Si vous vous sentez sous pression, que votre santé mentale est en danger ou que vos études sont entravées, vous avez besoin d'aide professionnelle. Plusieurs options vous sont ouvertes :

- De nombreux établissements supérieurs proposent une aide et du soutien psychologique. Cela se présente par exemple sous la forme de formations ciblées : comment gérer son temps, par exemple. Des consultations sont également proposées, la plupart du temps par les facultés de psychologie ou de sciences sociales, par les services d'orientation ouverts aux étudiants ou par l'*International Office*.
- Certains centres d'œuvres universitaires et sociales proposent aussi un soutien psychologique. Plus de détails sur le site : www.studentenwerke.de/de/content/psychologische-beratung.
- Une consultation avec le médecin généraliste constitue un premier pas.
- Naturellement, vous pouvez vous tourner vers un psychothérapeute. Sachez cependant que ces frais ne seront pas forcément pris en charge par votre couverture maladie. Prenez la peine de vérifier avant. Sachez aussi que les cabinets sont surchargés et qu'il faut parfois attendre des mois avant d'obtenir un premier rendez-vous.

Ne sous-estimez pas non plus ce que vous pouvez entreprendre par vous-même pour ne pas sombrer dans la déprime. Le plus important étant de ne pas rester isolé et d'être actif, surtout socialement. Retrouvez d'autres étudiants, parlez de vos difficultés. Rien qu'un échange peut vous aider à aller mieux.

Vous trouverez d'autres conseils ici : www.daad.de/de/studieren-und-forschen-in-deutschland/erste-schritte-deutschland/psychisches-wohlbefinden/.

3.5.3 La sécurité au quotidien

En comparaison avec de nombreux autres pays, l'Allemagne est un pays très sûr. Dans tous les classements internationaux, l'Allemagne est en bas de la liste (p. ex. petite criminalité, coups et blessures). S'il venait à vous arriver quelque chose, appelez la police en composant le 110. Elle est fiable, compétente et joignable 24h/24.

Malgré la sécurité qui règne en Allemagne, ne prenez pas de risques inutiles. Évitez de circuler seul la nuit dans des rues ou des parcs vides. Demandez autour de vous s'il existe des quartiers un peu moins sûrs dans votre ville. L'*International Office* pourra aussi vous donner ce genre de renseignements.

Enfin, en cas de problème grave, vous pouvez vous tourner vers la représentation diplomatique de votre pays d'origine, via l'ambassade ou le consulat. Vous trouverez sur le lien suivant la liste des représentations diplomatiques en Allemagne :

www.auswaertiges-amt.de/de/ReiseUndSicherheit/vertretungen-anderer-staaten.

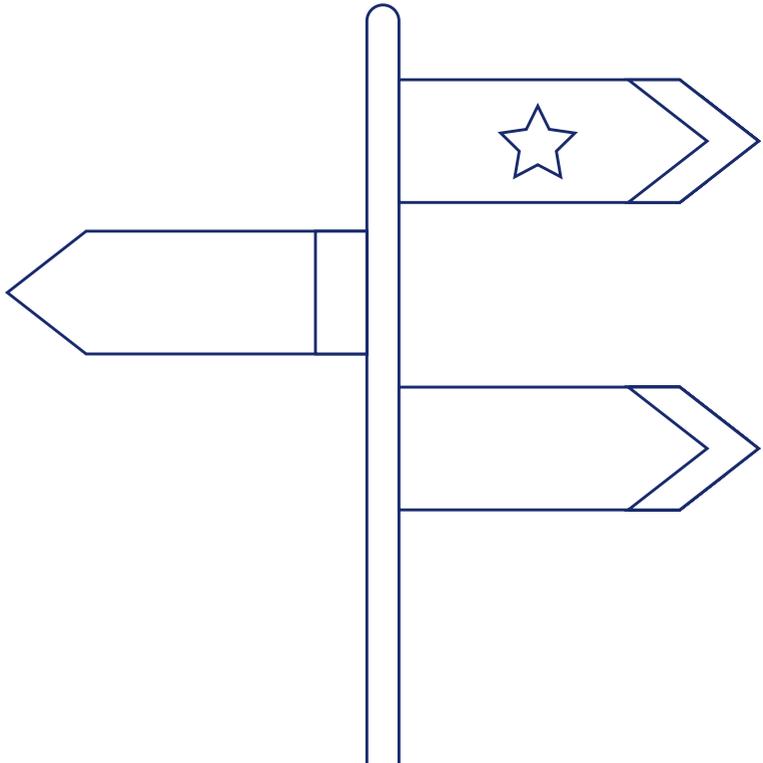
BON VOYAGE ET PLEIN DE SUCCÈS DANS VOS ÉTUDES !

Voilà. Vous savez à présent quelles possibilités d'études en Allemagne s'offrent à vous et comment candidater à un cursus d'études en Allemagne. Vous avez également reçu de nombreux conseils pour bien démarrer et pour éventuellement poursuivre par une carrière en Allemagne.

Il ne tient plus qu'à vous de vous lancer ! Cette brochure est là pour vous servir de guide pratique. Elle ne remplace en rien les entretiens personnalisés et ne répondra pas aux interrogations sur votre situation précise. Si votre intérêt se confirme, nous vous invitons chaleureusement à vous tourner vers les représentants du DAAD de votre pays.

Sur le site du DAAD, vous trouverez en outre d'autres publications destinées aux étudiants étrangers : www.daad.de/nach-deutschland/publikationen.

Nous vous souhaitons un excellent voyage et une expérience passionnante et enrichissante en Allemagne ! Et surtout tous nos vœux de succès pour vos études !



QUELQUES CHIFFRES : LES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN ALLEMAGNE

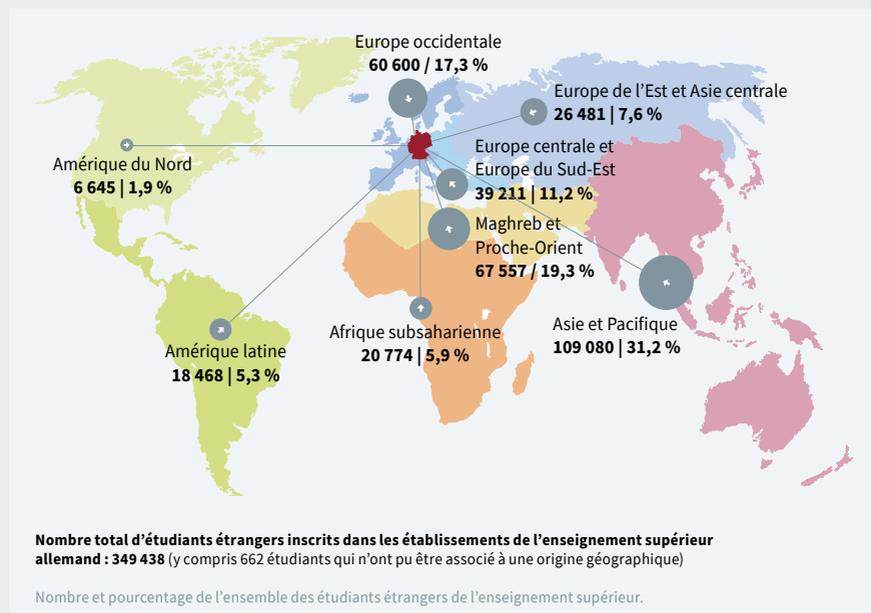
Étudiants inscrits dans des établissements supérieurs allemands (semestre d'hiver 2021/2022)

Étudiants allemands	2 501 351
Étudiants étrangers *	440 564
dont titulaires d'un diplôme secondaire allemand	91 126
dont titulaires d'un diplôme secondaire étranger	349 438
Nombre total d'étudiants	2 941 915

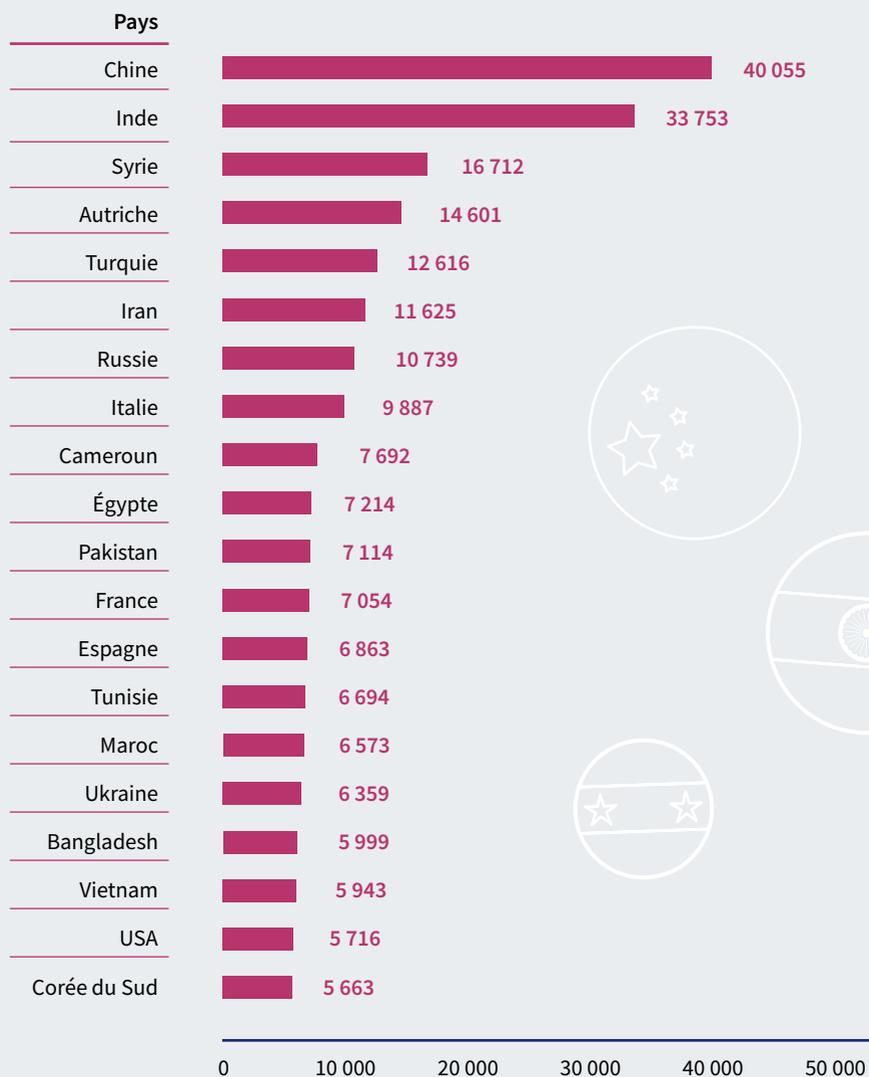
* Le contingent d'étudiants étrangers se divise en deux groupes : les Bildungsinländer, les étudiants ayant validé un diplôme secondaire allemand, en Allemagne ou à l'étranger et les Bildungsausländer, les étudiants ayant validé un diplôme secondaire étranger.

Ces chiffres sont issus de „Wissenschaft weltoffen kompakt 2023“, une publication conjointe du DAAD et du DZHW. L'utilisation de ces données est liée à la licence Creative Commons CC BY-SA 4.0.

L'origine géographique des étudiants étrangers (semestre d'hiver 2021/2022)

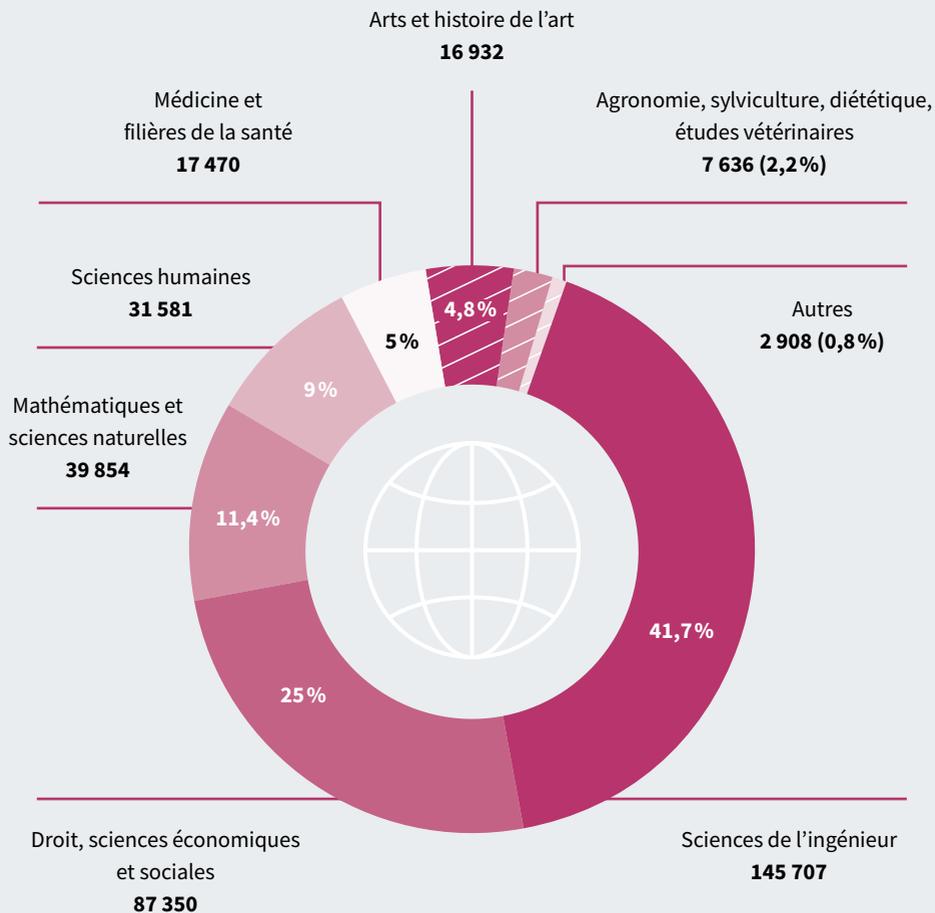


Les principaux pays d'origine des étudiants étrangers (semestre d'hiver 2021/2022)

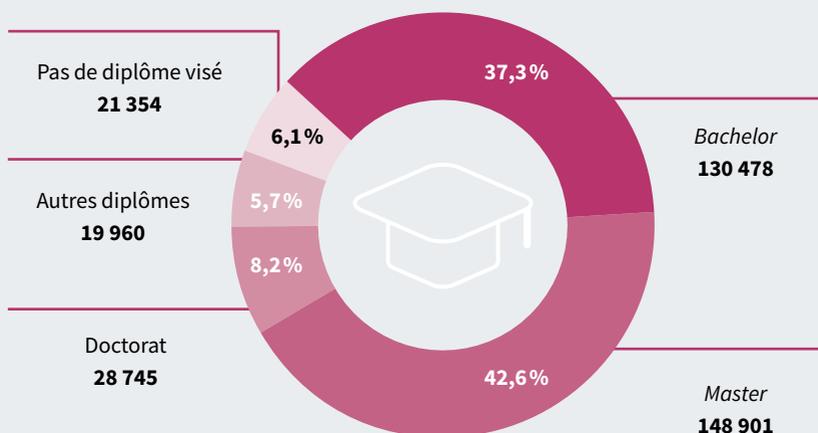


QUELQUES CHIFFRES : LES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN ALLEMAGNE

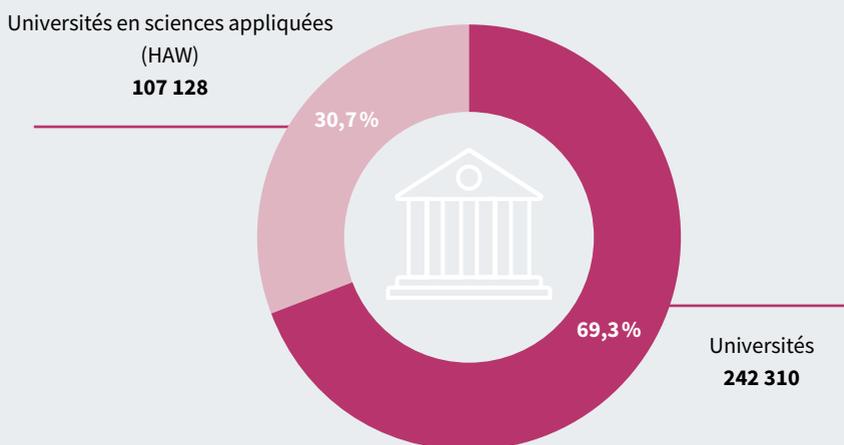
Les disciplines les plus étudiées par les étudiants étrangers
(semestre d'hiver 2021/2022)



Répartition des étudiants selon les types de diplôme
(semestre d'hiver 2021/2022)



Répartition des étudiants étrangers selon le type d'établissement
(semestre 2021/2022)



LE DAAD : OBJECTIFS, MISSIONS ET PROGRAMMES

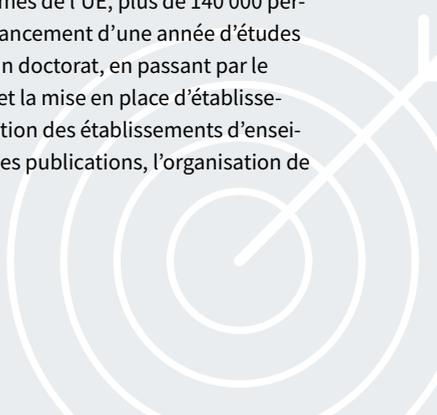
Depuis 1925, le DAAD a favorisé les expériences des jeunes étudiants dans le monde entier. Il s'agit d'une institution conjointement constituée d'établissements d'enseignement supérieur allemands et d'organisations étudiantes. Sa mission va bien au-delà de l'attribution de bourses : le DAAD favorise l'internationalisation des établissements d'enseignement supérieur allemands, soutient la germanistique et l'enseignement de la langue allemande partout dans le monde, soutient les pays émergents dans la mise en place d'établissements universitaires compétitifs. Enfin, le DAAD offre un conseil sur les politiques d'enseignement supérieur, de rayonnement scientifique vers l'étranger et de développement.

Le siège du DAAD est situé à Bonn. Le DAAD possède également un bureau à Berlin, adossé au programme d'artistes du DAAD qui jouit d'une renommée mondiale. Le DAAD jouit d'un rayonnement mondial à travers son réseau de bureaux, de centres et de points d'information présents dans de nombreux pays.

Programmes et objectifs du DAAD

« Wandel durch Austausch » (le changement par l'échange) : la devise du DAAD symbolise l'ambition du DAAD de contribuer à la construction d'une communauté mondiale capable de répondre aux défis urgents de notre monde. Le DAAD favorise l'internationalisation de l'enseignement supérieur et s'engage en faveur de la responsabilité globale. Il agit comme un intermédiaire indépendant, capable de représenter les intérêts de l'ensemble des acteurs. Les porteurs du changement sont les étudiants et chercheurs qui, chaque jour, franchissent les frontières dans leur travail, ainsi que les établissements d'enseignement supérieur qui accueillent leur engagement.

En 2022, le DAAD a soutenu, en tenant compte des programmes de l'UE, plus de 140 000 personnes dans le monde. L'offre de bourses du DAAD va du financement d'une année d'études pour de jeunes étudiants jusqu'au financement complet d'un doctorat, en passant par le stage, l'invitation d'enseignants, les voyages d'information et la mise en place d'établissements à l'étranger. Le DAAD soutient aussi l'internationalisation des établissements d'enseignement supérieur allemands par une offre de marketing, des publications, l'organisation de manifestations et de formations continues.



Le DAAD s'articule autour de trois axes stratégiques :

1

« Identifier et soutenir les talents de demain »

C'est le soutien individuel du DAAD. Les meilleurs candidats venus d'Allemagne et du monde entier, tous domaines académiques confondus, ont accès à des formations d'excellence et à la recherche, à des **spécialisations et aux expériences** interculturelles.

2

« Renforcer la mise en réseau stratégique de la recherche »

C'est l'action du DAAD en direction des établissements d'enseignement supérieur en Allemagne et à l'étranger. Nous les soutenons par la mise en place de partenariats internationaux et de réseaux spécialisés. Ainsi, nous essayons de répondre à des défis mondiaux.

3

« Apporter une expertise dans les relations internationales »

C'est le rôle de précurseur du DAAD, notamment dans le domaine de l'internationalisation de l'enseignement supérieur et de la recherche. Le DAAD se veut être acteur de la construction politique et civilisationnelle.

ADRESSES ET AUTRES LIENS

SIÈGE À BONN

DEUTSCHER AKADEMISCHER AUSTAUSCHDIENST E. V. (DAAD)

Kennedyallee 50
D-53175 Bonn
Tel. +49 (228) 882-0
Fax +49 (228) 882-444
postmaster@daad.de
www.daad.de

BUREAU DE BERLIN

Deutscher Akademischer Austauschdienst
WissenschaftsForum am Gendarmenmarkt
Markgrafenstraße 37
D-10117 Berlin
Tel. +49 (30) 20 22 08-0
Fax +49 (30) 20 41 267

LES BUREAUX À L'ÉTRANGER

Les coordonnées de nos bureaux et centres d'informations se trouvent sur les pages suivantes du site du DAAD:
www.daad.de/netzwerk.

INFORMATIONS D'ORDRE GÉNÉRAL SUR LES ÉTUDES EN ALLEMAGNE

- www.study-in-germany.de
- www.daad.de/deutschland

TROUVER SON CURSUS

- www.myguide.de
- www.study-in-germany.de
- www.daad.de/hochschulkompass
- www.studienwahl.de
- www.universityranking.de
- www.daad.de/international-programmes

FAIRE UN DOCTORAT EN ALLEMAGNE

- www.research-in-germany.de/phd
- www.phdgermany.de
- www.gerit.org
(German Research Institutions)
- www.dfg.de/gk (Graduiertenkollegs)
- www.mpg.de/de/imprs (International Max Planck Research Schools)
- www.daad.de/international-programmes

ÉTUDES À DISTANCE

- www.daad.de/hochschulkompass
(„Fernstudium“)
- www.daad.de/online-programmes

ADMISSION

- www.daad.de/zulassung
- www.myguide.de
- www.anabin.de
- www.daad.de/de/studieren-und-forschen-in-deutschland/studium-planen/studienkollegs/
- www.testas.de
- www.hochschulkompass.de/studium-interessentest.html
- www.studienwahl.de

TESTER SES CONNAISSANCES EN ALLEMAND

- www.sprachnachweis.de
- www.testdaf.de
- www.goethe.de/einstufungstest
- www.onset.de

POSTULER

- www.daad.de/bewerbung
- www.uni-assist.de
- www.hochschulstart.de

VISA

- www.auswaertiges-amt.de
- www.diplo.de/visa

OFFRES DE BOURSES

- www.funding-guide.de
- eu.daad.de/de/
- erasmus-plus.ec.europa.eu
- www.deutschlandstipendium.de
- www.fes.de/studienfoerderung
- www.kas.de/de/web/begabtenfoerderung-und-kultur/home
- www.boell.de/de/stipendien
- www.freiheit.org/de/begabtenfoerderung
- www.hss.de/stipendium
- www.rosalux.de/stiftung/studienwerk/studienstipendium

TROUVER UN LOGEMENT

- www.daad.de/wohnen
- www.daad.de/wohnheimfinder
- www.jugendherberge.de
- www.hostelbookers.com
- www.wohnenfuerhilfe.info
- www.studentenwerke.de/de/content/wohnen
- www.wg-gesucht.de
- www.immobilienscout24.de
- www.immowelt.de

TROUVER DE L'AIDE

- www.daad.de/aaa
(Akademische Auslandsämter)
- www.internationale-studierende.de
(Deutsche Studierendenwerke)
- www.study-in-germany.de
- www.facebook.com/Study.in.Germany
- www.instagram.com/study.in.germany_land.of.ideas
- www.youtube.com/@StudyinGermany_de

APPRENDRE L'ALLEMAND

- www.daad.de/sommerkurse
- www.goethe.de
- www.deutsch-uni.com
- www.dw.com („Deutsch lernen“)
- www.iwdl.de („Ich will Deutsch lernen“)
- www.deutsch.info
- www.pasch-net.de/lernmaterial

TROUVER UN STAGE

- www.daad.de/praktikum
- www.iaeste.de
- www.aiesec.de
- traineeships.elsa.org

TRAVAILLER PENDANT / APRÈS LES ÉTUDES

- www.daad.de/arbeiten
- www.study-in-germany.de/arbeiten
- www.arbeitsagentur.de
- www.make-it-in-germany.com
- www.bamf.de/blauekarte

QUELQUES LECTURES COMPLÉMENTAIRES

- www.study-in-germany.de/de/community
- www.daad.de/nach-deutschland/publikationen

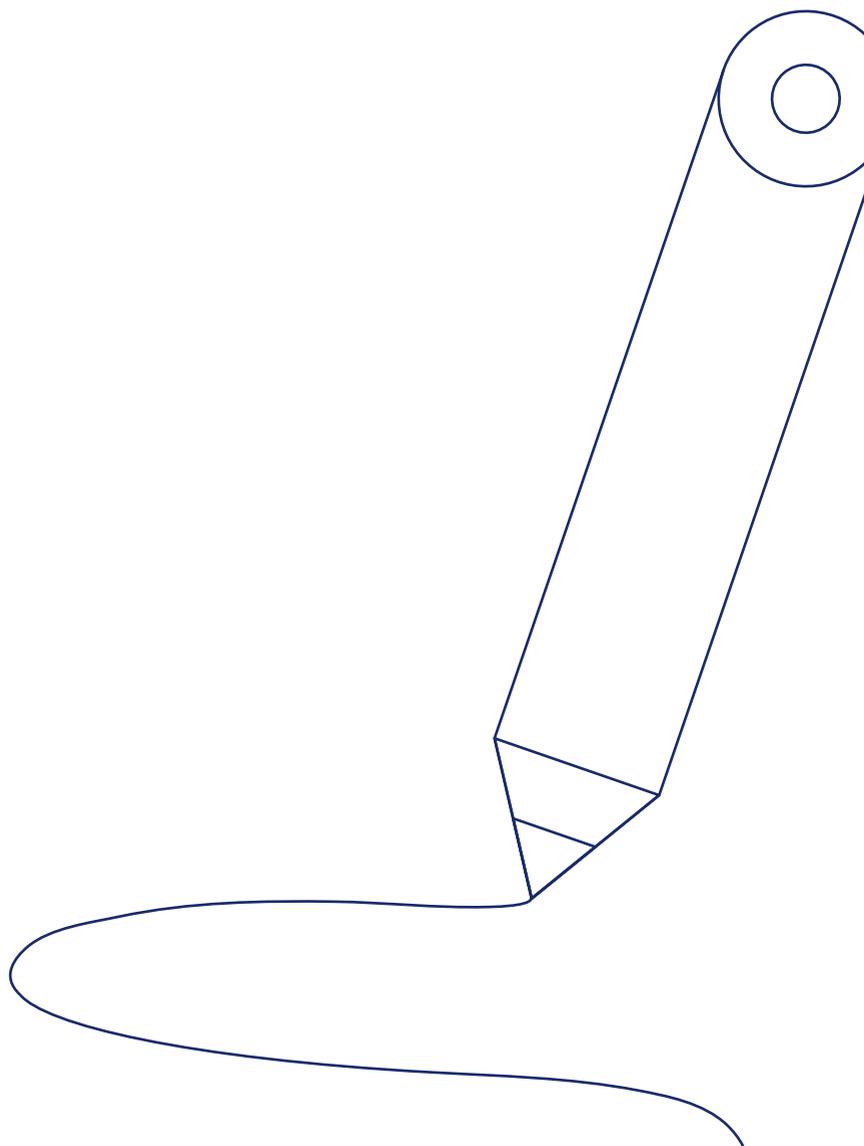


INDEX

A kademisches Auslandsamt	52	cours de langue (Sprachkurs)	25, 64
assurance maladie (Krankenversicherung)	38	cours magistral (Vorlesung)	58
attestation de financement (Finanzierungsnachweis)	41	cours préparatoire (Propädeutikum)	26
autorisation de séjour (Aufenthaltserlaubnis)	40, 56, 68	cours préparatoire (Vorbereitungskurs)	26
avis d'admission (Zulassungsbescheid)	33	coût de la vie (Lebenshaltungskosten)	33
B achelor	15	Credit Point	58
bourse (Stipendium)	37	cursus en ligne (Online-Studiengang)	17
c andidature (Bewerbung)	22	cursus franco-allemands	18, 19, 21
centre d'œuvres universitaires et sociales (Studierendenwerk)	53	cursus hybride (Hybridstudiengang)	17
collège d'études (Studienkolleg)	23	d iplôme d'accès à l'enseignement supérieur (Hochschulzugangsberechtigung)	22
colocation (Wohngemeinschaft, WG)	44	doctorat (Promotion/PhD)	15
connaissances d'allemand (Deutschkenntnisse)	24, 64	doctorat libre (Individualpromotion)	15
connaissances linguistiques / certificat de langue (Sprachkenntnisse/Sprachnachweis)	24, 26	doctorat structuré (Strukturierte Promotion)	15
cotisation semestrielle (Semesterbeitrag)	12, 36	double diplôme (dual degree programme)	17, 21
cours d'été (Sommerkurs/Sommerschule)	25, 64	DSH (Deutsche Sprachprüfung für den Hochschulzugang)	24
		E CTS	58
		enseignements (Lehrveranstaltung)	58

Erasmus+	38	programme d'études international (Internationales Studienprogramm)	17
examen (Prüfung)	58		
examen d'État (Staatsexamen)	16	programmes Joint Degree (Joint Degree Programme)	17
Fachschaft	60	registre des résidents (Einwohnermeldeamt)	55
Feststellungsprüfung	23		
financement (Finanzierung)	33	règlement des études (Studienordnung)	65
frais de scolarité (Studiengebühren)	37	répertoire des enseignements (Vorlesungsverzeichnis)	57
hochschulstart.de	28		
inscription (Einschreibung)	53	représentation étudiante (Studierendenvertretung)	60
inscription (Immatrikulation)	33, 53	résidence universitaire (Studierendenwohnheim)	42
International Office	52		
jobs étudiants (Nebenjob)	65	restaurant universitaire (Mensa)	36
logement (Wohnen)	42	sécurité (Sicherheit)	72
loyer (Miete)	34, 42, 44	semestre (Semester)	30
maladie (Krankheit)	70	séminaire (Seminar)	58
Master	15	stage (Praktikum)	65
module (Modul)	57	stress psychologique (Psychische Belastung)	71
NC (Numerus clausus)	28	TestAS	26
office des étrangers (Ausländerbehörde)	39, 55	TestDaF	24

ticket semestriel (Semesterticket)	36
travailler (Arbeiten)	66, 69
tutorat (Tutorium)	58
uni-assist	29
université (Universität)	12, 13
université en sciences appliquées (Fachhochschule)	12, 30
Université franco-allemande (UFA)	18
visa (Visum)	39



MENTIONS LÉGALES

Éditeur

Deutscher Akademischer Austauschdienst e. V.
Kennedyallee 50
D-53175 Bonn



Le DAAD est une institution conjointement constituée d'établissements d'enseignement supérieur allemands et d'organisations étudiantes. Il est soutenu par le ministère fédéral des Affaires étrangères allemand.

Referat K23 – Informations sur les études en Allemagne

Coordination de projet

Nadia Büttner, Dorothea Oeyen, DAAD

Coordination de l'édition française

Kilian Quenstedt, DAAD France

Rédaction

Content5 AG, Welfenstraße 22, 81541 München
Dr. Dagmar Giersberg, Bonn

Traduction

Peggy Rolland, Paris



Graphisme

DITHO Design GmbH, Köln



Imprimeur

msk marketingservice köln GmbH,
Bischofsweg 48 – 50, 50969 Köln

8ème édition Juillet 2024 – Tirage : 5 000

© DAAD

Crédits photographiques

Carlo / Adobe Stock (titre), BalanceFormCreative / Adobe Stock (p. 7),
kasto / Adobe Stock (p. 17), Drazen / Adobe Stock (p. 30),
LIGHTFIELD STUDIOS / Adobe Stock (p. 45), Drazen / Adobe Stock (p. 59)

Avec le soutien :



Auswärtiges Amt



DAAD_Germany



DAAD.France



daad_france



DAADWorldwide



school/daad-france



DAAD_worldwide@wisskomm.social